

Mairie de Marolles-en-Brie Place Charles de Gaulle 94440 Marolles-en-Brie	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° 2509/2018	Objet : Rapport d'activité du SIVOM 2016

Conseillers en exercice : 27 Présents : 18
Absents : 7

Pouvoirs : 2
Votants : 20

L'an deux mil dix-huit, le 12 février à 20 h 00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 6 février 2018, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Sylvie GERINTE, Maire,

Présents : Sylvie GERINTE, Maire.

Jean-Michel CARIGI, Marie-Paule BOILLOT, Pierre BORNE, Alain BOUKRIS, Danielle METRAL, Bernard KAMMERER, Arlette LEPARC, adjoints au Maire.

Joseph DUPRAT, Jean-Luc DESPREZ, Marie-France PELLETEY, Alphonse BOYE, Florence TORRECILLA, Virginie LECARDONNEL, Magali OLIVE, Martine HARBULOT, Dominique GOYER, Raymond CANTAREL, conseillers municipaux.

Absents représentés : Nathalie BOIXIERE pouvoir à Jean-Michel CARIGI.

Maryse MATHIEU pouvoir à Raymond CANTAREL.

Absents : Joël VILLAÇA, Hakima OULD SLIMANE, Alexandre RICHE, Claude-Olivier BONNEFOY, Dominique MAIGNAN, Fabrice LEVEAU, Samantha CRISIAS.

Madame Virginie LECARDONNEL a été nommée secrétaire de séance

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.1411-3,

Vu le rapport d'activité du SIVOM pour l'année 2016,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

A l'unanimité :

ARTICLE UNIQUE : PREND ACTE du rapport d'activité du SIVOM pour l'année 2016 (document annexé à la présente délibération).

CERTIFIE CONFORME

MAROLLES-EN-BRIE, le 13 février 2018.



Sylvie GERINTE
Maire de Marolles-en-Brie

RAPPORT D'ACTIVITÉ

www.sivom.com

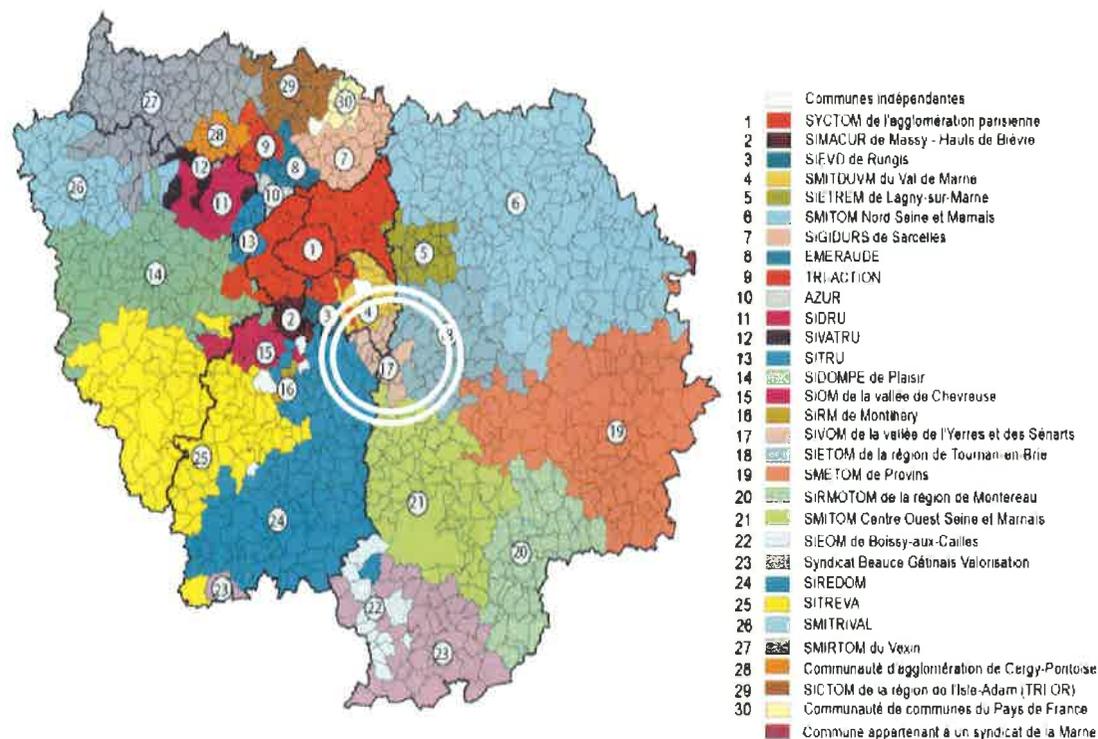


2016

Introduction : Présentation du SIVOM	page 4
Chapitre 1 : Les activités de collecte des déchets	page 12
1) Données générales	page 12
2) Les emballages et le papier	page 21
3) le verre	page 28
4) Les végétaux	page 30
5) Les résiduels	page 31
6) Les encombrants	page 32
7) Les déchets d'équipements électriques et électroniques	page 35
8) Les textiles, linges et chaussures	page 38
9) Les déchets dangereux diffus	page 41
10) Les piles et accumulateurs	page 43
11) Les matériaux en déchetterie	page 44

Chapitre 2 : Les activités de traitement	page 49
1) Le recyclage des emballages et du papier	page 50
2) La valorisation agronomique des végétaux et résiduels	page 53
Chapitre 3 : Le coût du service	page 57
Chapitre 4 : La Propreté Urbaine	page 66
Annexes :	
1) Les activités du comité syndical et des instances	page 74
2) La gestion du personnel	page 82
3) L'entretien des véhicules	page 89
4) La gestion des bacs	page 95
5) Les faits marquants 2015	page 100

Présentation du SIVOM



Le SIVOM de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts est un syndicat intercommunal mixte à vocation multiple, créé en 1960. En 2016, le territoire du SIVOM n'a pas changé mais suite à la réforme territoriale, de nouveaux établissements publics de coopération intercommunale se sont substitués. Les adhérents du SIVOM sont désormais :

- La Communauté d'Agglomération Val d'Yerres-Val de Seine
- La Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart
- La Communauté de Communes de l'Orée de la Brie
- Le Territoire « Grand-Paris Sud-Est Avenir » de la Métropole du Grand Paris.

Le SIVOM est le seul établissement de traitement des déchets qui dispose d'une unité de tri méthanisation et compostage. Il est situé en plein cœur de la région Ile de France.



Guy GEOFFROY
Président
Créteil, Maire de DOMES-LE-VILLE



Catherine DECRAVE
1ère Vice-Présidente - Maire Adjointe de YÈRES
Chargée de la météorologie, de la végétation et de
l'entretien des déchets



Jean-Marc JUBAULT
2ème Vice-Président
Maire de VARENNES-JARDY
Chargé des finances et de l'optimisation budgétaire



Jean-Claude GENDRONNEAU
3ème Vice-Président
Maire de SANTIENY
Chargé des relations avec le Personnel



Bernadette LACOSTE
4ème Vice-Présidente
1ère Maire Adjointe de BRIL-COMTE-ROBERT
Chargée de la culture et des associations



Georges PUJALS
5ème Vice-Président
Maire d'EPINAY-SOUS-SÈNART
Chargé de l'environnement



Lionel SENTENAC
6ème Vice-Président
Conseiller délégué de BRUNOY
Chargé des marchés publics et des véhicules



Gérard GUILLE
7ème Vice-Président
Maire de VILLEGRESNES
Chargé des services aux entreprises



Damien ALLOUCH
BOUSSY-SAINT-ANTOINE



Marie-Renée AUROUSSEAU
VILLEGRESNES



Michel BAFFIE
COMBE-LE-VILLE



Patrick BERNARD
EPINAY-SOUS-SÈNART



Marie-Thérèse BOURNEIX
PERIGNY-SUR-YERRES



Jean-Michel CARIGI
MAROLLES-EN-BRIE



Armando CARREIRA
BRIE-COMTE-ROBERT



Dominique CHEMLA
BRUNOY



Romain COLAS
BOUSSY-SAINT-ANTOINE



Michael DAMIANI
CROISY



Annie FONTGARNAND
CROISY



Christine GARNIER
QUINCY-SOUS-SÈNART



Sylvie GERINTE
MAROLLES-EN-BRIE



Nienke GERMAIN
VARENNES-JARDY



Pierre HOUDEBINE
MANDRES-LES-ROSES



Stéphanie LE MEUR
MOISSY-CRAMAYEL



Jean-Claude LE ROUX
YÈRES



Shaun MALONEY
SANTIENY



Marc NUSBAUM
QUINCY-SOUS-SÈNART



Yves THOREAU
MANDRES-LES-ROSES



Georges URLACHER
PERIGNY-SUR-YERRES



Angelo VALERII
Moissy-Cramayel

LE BUREAU SYNDICAL

Au 1^{er} janvier 2016



Guy GEOFFROY - Président du SIVOM
Député Maire de Combs-la-Ville



Catherine DEGRAVE 1^{ère} Vice Présidente
chargée du traitement, de la recherche et
du développement. Maire Adjointe de Yerres



Jean-Marc JUBAULT 2^{ème} Vice Président
Chargé des finances et du budget.
Maire de Varennes-Jarcy



Jean-Claude GENDRONNEAU 3^{ème} Vice Président
chargé des relations avec le personnel.
Maire de Santeny



Bernadette LAGOSTE 4^{ème} Vice Présidente
chargée de la collecte, et des déchetteries
Maire Adjointe de Brie-Comte-Robert



Georges PUJALS 5^{ème} Vice Président
chargé du nettoyage.
Maire d'Épinay-sous-Sénart



Lionel SENTENAC 6^{ème} Vice Président
chargé des Marchés Public et des véhicules.
Conseiller délégué de Brunoy



Gérard GUILLE 7^{ème} Vice Président
chargé des services aux entreprises.
Maire de VILLECRESNES.



Le SIVOM, ce sont 183 collaborateurs mobilisés chaque jour pour collecter et traiter les déchets, accueillir les usagers en déchetteries, nettoyer les communes, réparer et entretenir les véhicules et gérer les budgets, le personnel, les affaires administratives et la communication. Ce document vous présente vos principaux interlocuteurs.

Guy GEOFFROY
Président du SIVOM

La Direction Générale



David NADEAU - Directeur Général

☎ 01.69.00.16.26 ✉ nadeau@sivom.com



Magali-Anne COUNIL - Directrice Générale Adjointe

☎ 01.69.00.16.19 ✉ m-a.counil@sivom.com

Administration Générale



Isabelle SALINAS - Attachée de direction
Responsable de l'Administration générale

☎ 01.69.00.16.32 ✉ isalinas@sivom.com

Les Services Administratifs



Comptabilité, Finances et Marchés

Responsable : Yahouta HAMOU

☎ 01.69.00.12.38 ✉ yhamou@sivom.com



Ressources Humaines

Responsable : Anne-Marie MENUET

☎ 01.69.00.16.31 ✉ ammenuet@sivom.com



Communication et Services aux Entreprises

Responsable : Frédéric HERNANDEZ

☎ 01.69.00.18.10 ✉ fherandez@sivom.com

Les Services Techniques

Exploitation



Responsable d'Exploitation : Jérôme HUBERT

☎ 01.69.00.19.06

☎ 06.09.02.31.78 ✉ jhubert@sivom.com

Déchetteries



Responsable : Virgile GOUBY

☎ 01.69.00.18.12

☎ 06.23.80.50.76 ✉ vgouby@sivom.com

Exploitation et Propreté Urbaine



Responsable d'Exploitation Adjointe : Agnès EKWE

☎ 01.69.00.19.04

☎ 06.23.86.87.82 ✉ aekwe@sivom.com

Garage



Responsable : Philippe ALQUIER

☎ 01.69.00.16.23

☎ 06.17.44.66.35 ✉ palquier@sivom.com

Collectes



Responsable : Jean Bernard LECHAT

☎ 01.69.00.12.41

☎ 06.23.86.86.21 ✉ jblechat@sivom.com

Hygiène - Sécurité, Environnement et Travaux



Responsable : Christelle GEOFFROY

☎ 01.69.00.19.08

☎ 06.20.30.18.38 ✉ cgeoffroy@sivom.com

Centre de Traitement - URBASYS



Responsable d'Exploitation Grégory Texeira

☎ 01.69.00.57.41

Fax : 01.69.00.27.18



Adhérents	Département	Nombre de communes	Population 2016	Part/population totale
	91	6	91 719	52,35 %
	94	5	25 038	14,29 %
	77 et 91	2	18 863	10,77 %
	77	2	39 586	22,59 %
TOTAL	3 départements	15 communes	175 206	



L'année 2016 a été marquée par deux faits qui ont eu un impact important sur les quantités de déchets collectés et sur la gestion des services.

DES CRUES DE LA RIVIÈRE L'YERRES
ET INONDATIONS SUR TOUT LE
TERRITOIRE EN JUIN 2016



EXTENSION DES CONSIGNES DE
TRI DES EMBALLAGES EN
PLASTIQUE ET EN ALLUMINIUM



Toutes les activités du SIVOM sont certifiées ISO 14001 depuis le 16 décembre 2005 et OHSAS 18001 depuis le 3 avril 2009 par l'organisme ECOPASS, puis par l'AFAQ depuis 2015.



TAUX HABITAT VERTICAL	:	40 %
TAUX HABITAT PAVILLONNAIRE	:	60 %
DENSITE	:	1 545 habitants/km ²
TERRITOIRE DU SYNDICAT	:	111 km ²
CONTEXTE	:	Semi-Urbain
NOMBRE TOTAL DE LOGEMENTS	:	70 944
NOMBRE DE LOGEMENTS > à 10 FOYERS	:	17 656

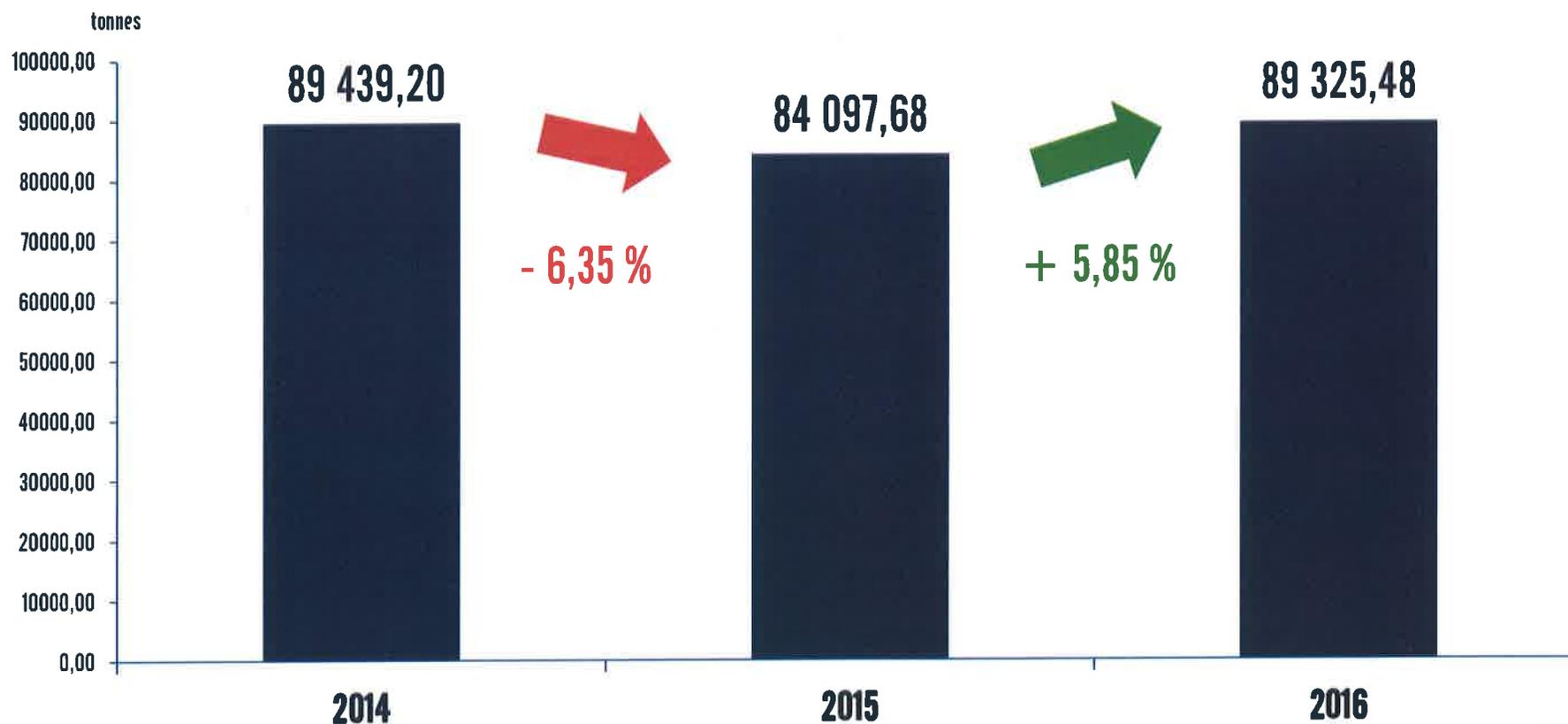
Les compétences exercées par le SIVOM sont réparties en 3 missions :

1. Collecter les déchets ménagers et assimilés.
2. Valoriser et recycler les déchets.
3. Nettoyer les communes.

Activités	Emballages et papiers	Végétaux	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Encombrants	Gravats	Déchets dangereux
Collecte	Porte à porte  	Porte à porte  	Porte à porte  	Apport Volontaire et porte à porte  	Porte à porte  	Déchetteries  	Déchetteries  
Traitement	Recyclage 	Compostage 	Méthanisation 	Recyclage 	Recyclage 	Recyclage 	Incinération 

1) DONNEES GENERALES

En 2016, le SIVOM a pris en charge 89 325,48 tonnes de déchets, ce qui représente une augmentation de + 5,85 % par rapport à 2015 (+ 5 341,52 tonnes).

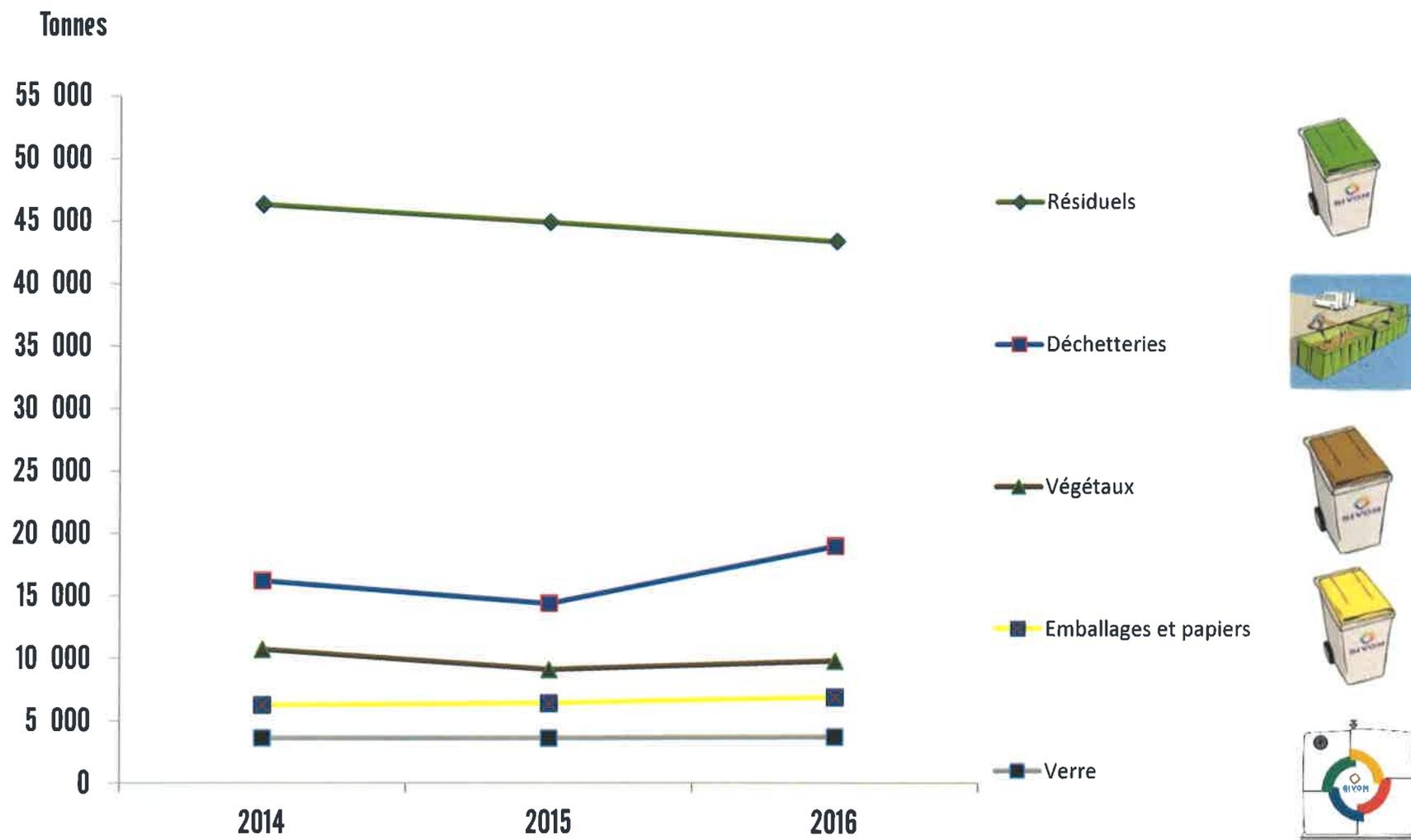


Type de déchets	Mode de collecte	Fréquences moyennes de collecte	Contenants	Foyers desservis	Tonnage 2016 en kg par habitant	Tonnage par type de déchets
Emballages et papiers	Porte à porte					
		Pavillonnaire = 0,5 Collectif = 1		100 %	39,48	6 879,84
Végétaux	Porte à porte					
		Pavillonnaire = 1		66 %	56,20	9 792,20
Résiduels	Porte à porte					
		Pavillonnaire = 1 Collectif = 2		100 %	248,81	43 354,23
Verre	Apport volontaire et porte à porte					
		Permanent		337 colonnes et 2 540 bacs	21,34	3 717,70
Encombrants	Porte à porte					
		0,25 (1 fois par mois)		100 %	23,46	4 088,55
Matériaux Déposés	Déchetterie					
		Du lundi au dimanche midi		3 déchetteries : Varennes-Jarcy Combs-la-Ville et Moissy-Cramayel	108,88	18 972,84
Déchets Industriels Banals	Porte à porte					
		Zones industrielles = 2		100 %	12,79	2 228,40
Textiles	Apport volontaire					
		Permanent		68 colonnes	1,65	287,20
Piles	Piles					
		Permanent		37 bornes	0,03	5,73
TOTAL					512,65	89 325,48

79 % des déchets sont collectés en porte à porte et 21 % en apport volontaire.

A l'exception des résiduels (- 3,35 %), tous les autres types de déchets ont augmenté en 2016.

Type de déchets	Quantités collectées en tonnes 2014	Quantités collectées en tonnes 2015	Quantités collectées en tonnes 2016	Variations 2015/2016
Emballages et papiers	6 238,46	6 380,40	6 879,84	+ 7,82 %
Végétaux	10 712,45	9 076,10	9 792,20	+ 7,80 %
Résiduels	46 310,97	44 857,48	43 354,23	- 3,35 %
Verre	3 619,04	3 600,04	3 717,70	+ 3,26 %
Encombrants	3 686,88	3 507,30	4 088,55	+ 16,57 %
Matériaux	16 054,07	14 375,47	18 972,84	+ 32 %
TOTAL	86 621,87	81 796,79	86 805,36	+ 6,10 %



La production globale de déchets des habitants du SIVOM est supérieure à la moyenne régionale. (+ 9,22 %),



île de France



Le SIVOM se distingue par une collecte de végétaux, 3,50 fois plus importante que la moyenne régionale, 19,62 % de résiduels en moins et une très forte utilisation des déchetteries. En 2016, après l'extension des consignes de tri, la quantité d'emballages collectés est devenue supérieure à la moyenne régionale.

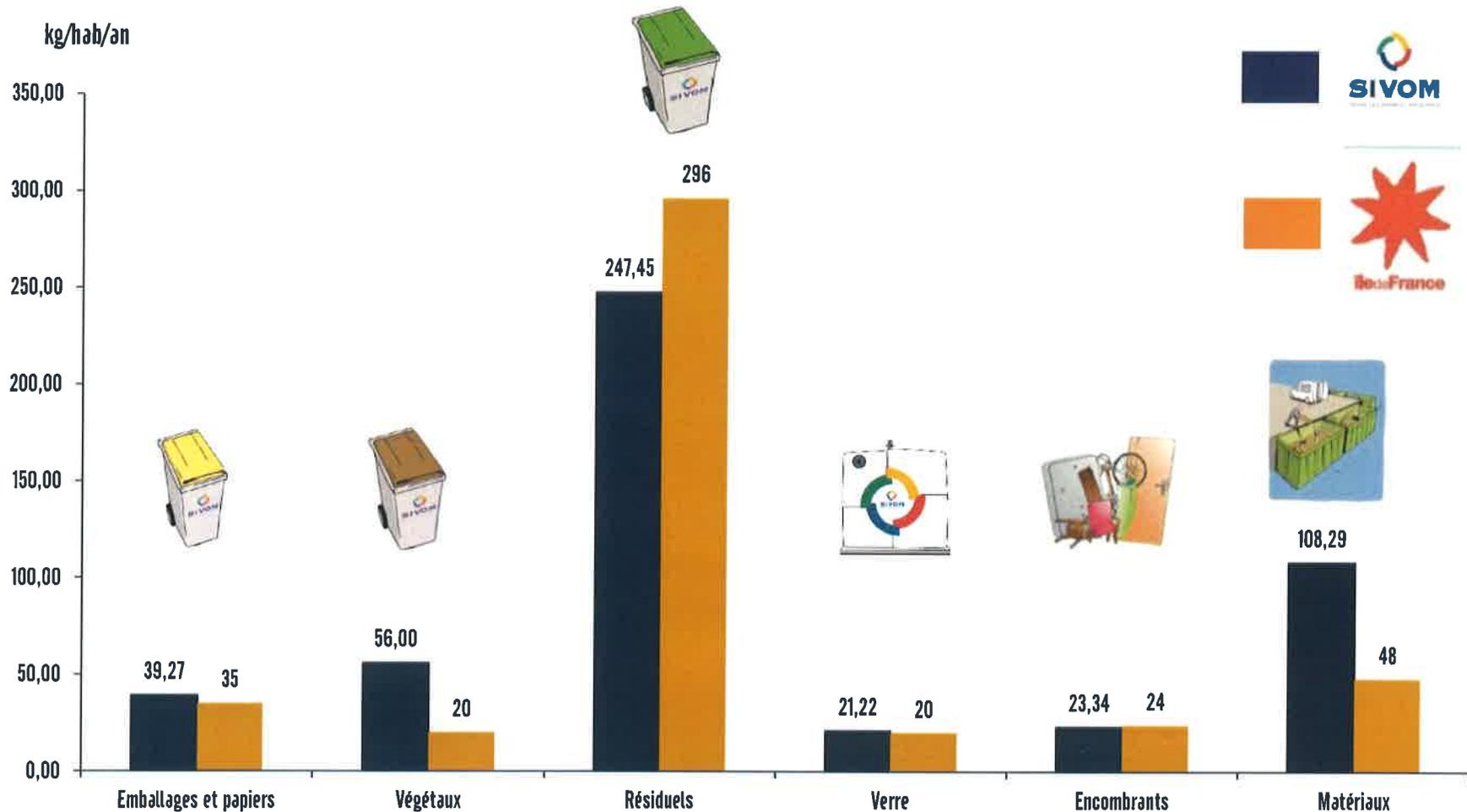


Schéma du circuit
des déchets en 2016

EMBALLAGES ET PAPIERS



Porte à porte



6 879,84 t

Centre de tri



Recyclage

VÉGÉTAUX



Porte à porte
de fin mars à mi-décembre



9 792,20 t

Plateforme végétaux déchetterie
de Varennes-Jarcy



Compostage

RÉSIDUELS



Porte à porte



43 354,23 t

Centre de tri – Méthanisation - Compostage
à Varennes-Jarcy



Compostage et méthanisation

Schéma du circuit
des déchets en 2016

VERRE



Apport volontaire
+ porte à porte



3 717,70 t

Plateforme de transfert à la Déchetterie de Varennes-Jarcy



Recyclage
matière

ENCOMBRANTS



Porte à porte



4 088,55 t

Centre de tri



Valorisation
Terrassement
et enfouissement
(bois, ferrailles, cartons...)

MATÉRIAUX



Apport volontaire déchetteries



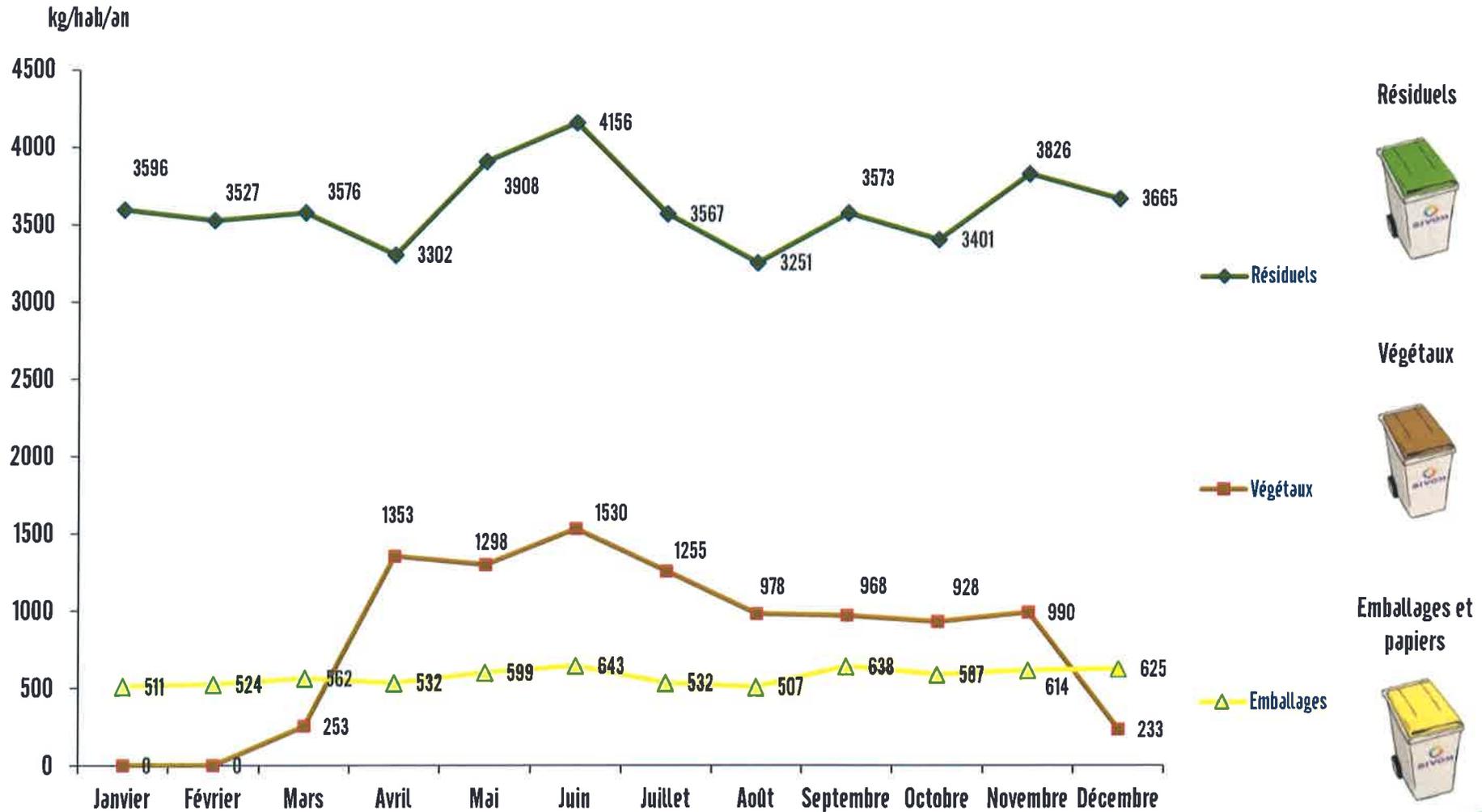
18 972,84 t

Repreneurs

Divers

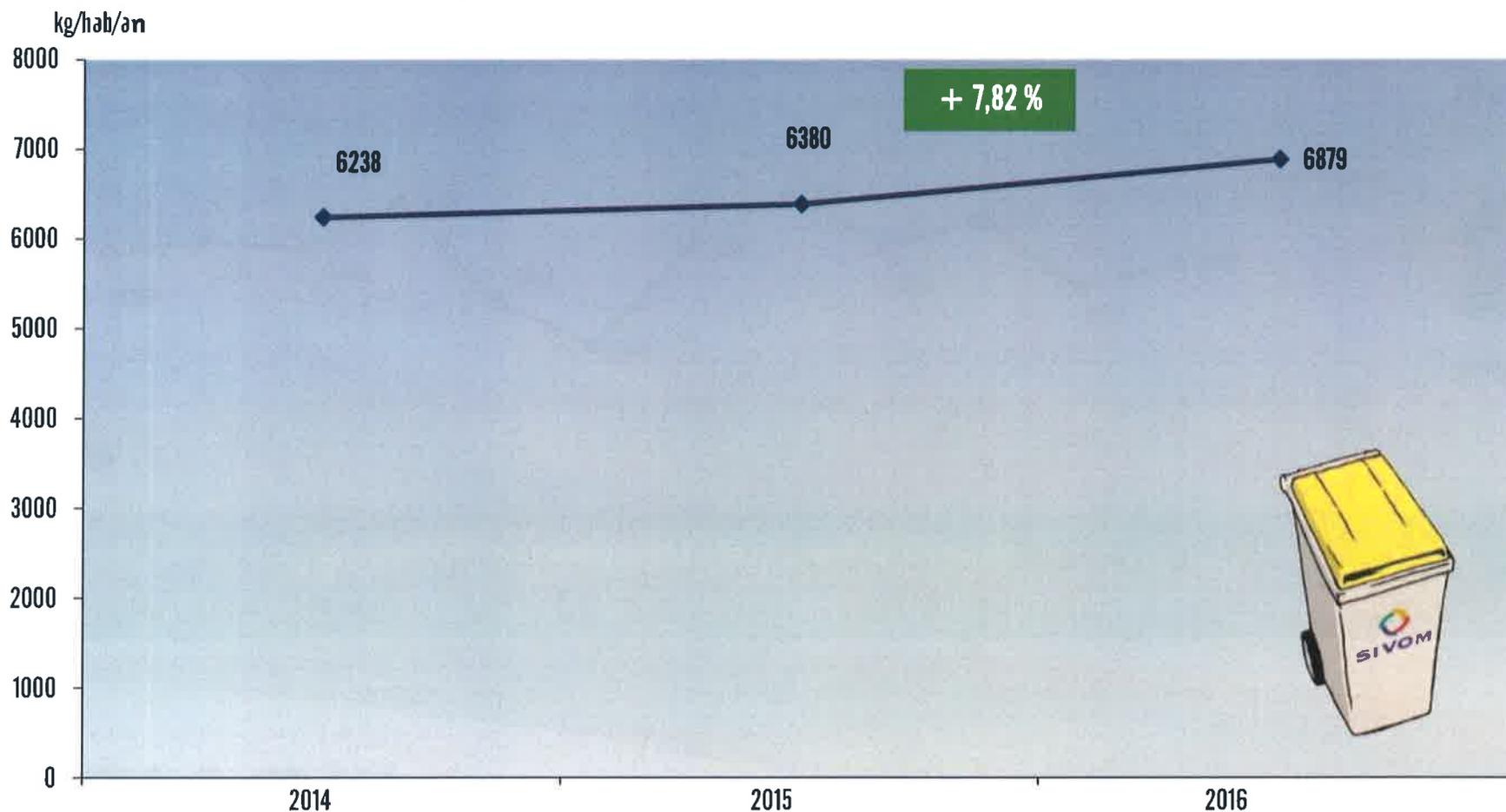
Recyclage
ou enfouissement

Comme chaque année, la production de déchets a été plus importante au printemps, notamment avec un apport important de végétaux, et légèrement plus faible en été en raison des départs en vacances.



2) LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS

Le tonnage d'emballages et de papiers collectés a augmenté de + 7,82 % en 2016, suite à l'extension des consignes de tri des petits emballages plastiques et aluminium à partir du 1^{er} mars 2016. Après un an, en mars 2017, les tonnages d'emballages ont augmenté de 16 %.





Extension des consignes de tri

1er avril 2016



La mise en place de l'extension des consignes de tri a nécessité :

- 9 537 bacs jaunes supplémentaires
- La généralisation de la collecte des bacs jaune une fois par semaine dans les collectifs. (75 % n'étaient collectés qu'une semaine sur deux)
- La création d'une équipe de 3 agents supplémentaires
- Des prestations supplémentaires au centre de tri.

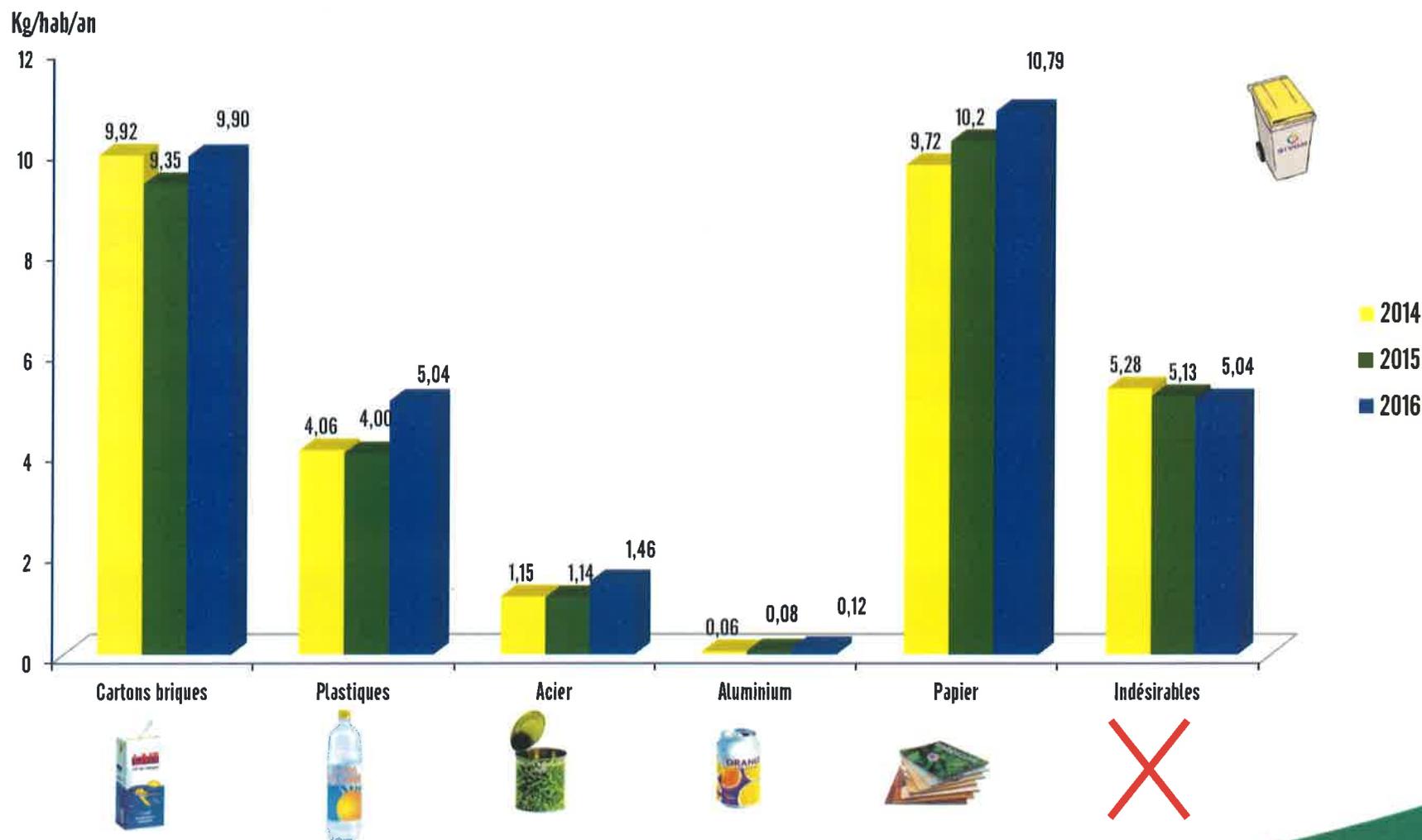


Après un an, les objectifs suivants ont été atteints :

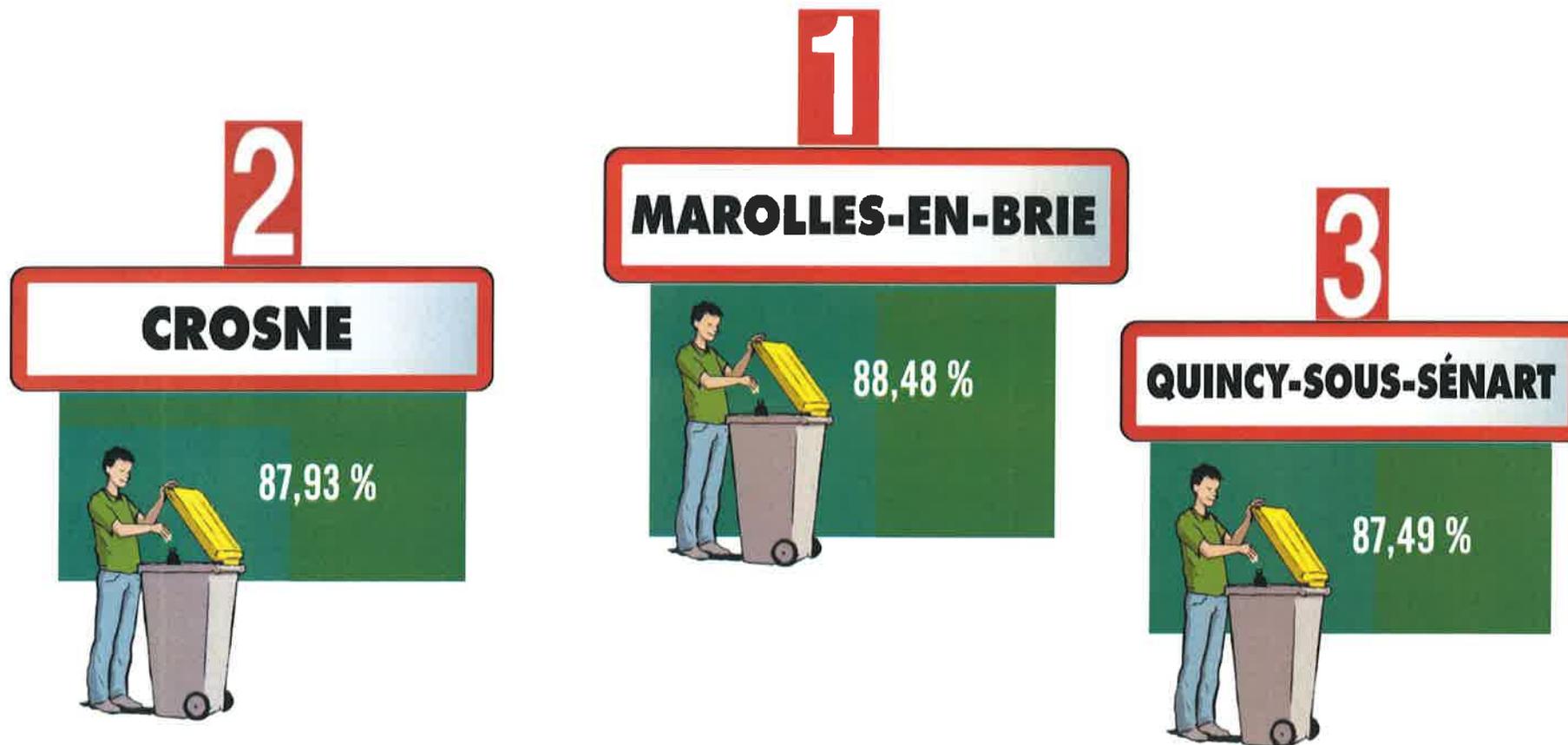
- 16 % d'emballages collectés en plus
- 93 710 € de bénéfices
- 3 emplois durables créés
- Une simplification du tri pour les usagers



En 2016, une augmentation des tonnages d'emballages collectés est constatée sur tous les matériaux, sauf sur les indésirables, cela s'explique par les nouvelles consignes de tri des petits emballages plastiques, et aluminium, qui sont désormais valorisés, et acceptés dans le bac jaune, alors qu'ils étaient auparavant considérés comme indésirables.



C'est à Marolles-en-Brie, Crosne et Quincy-sous-Sénart que la qualité du tri a été la meilleure en 2016.



Performances de tri conforme



PALMARES QUALITE DU TRI

Emballages et papiers

Taux d'erreurs de tri

Variation en %



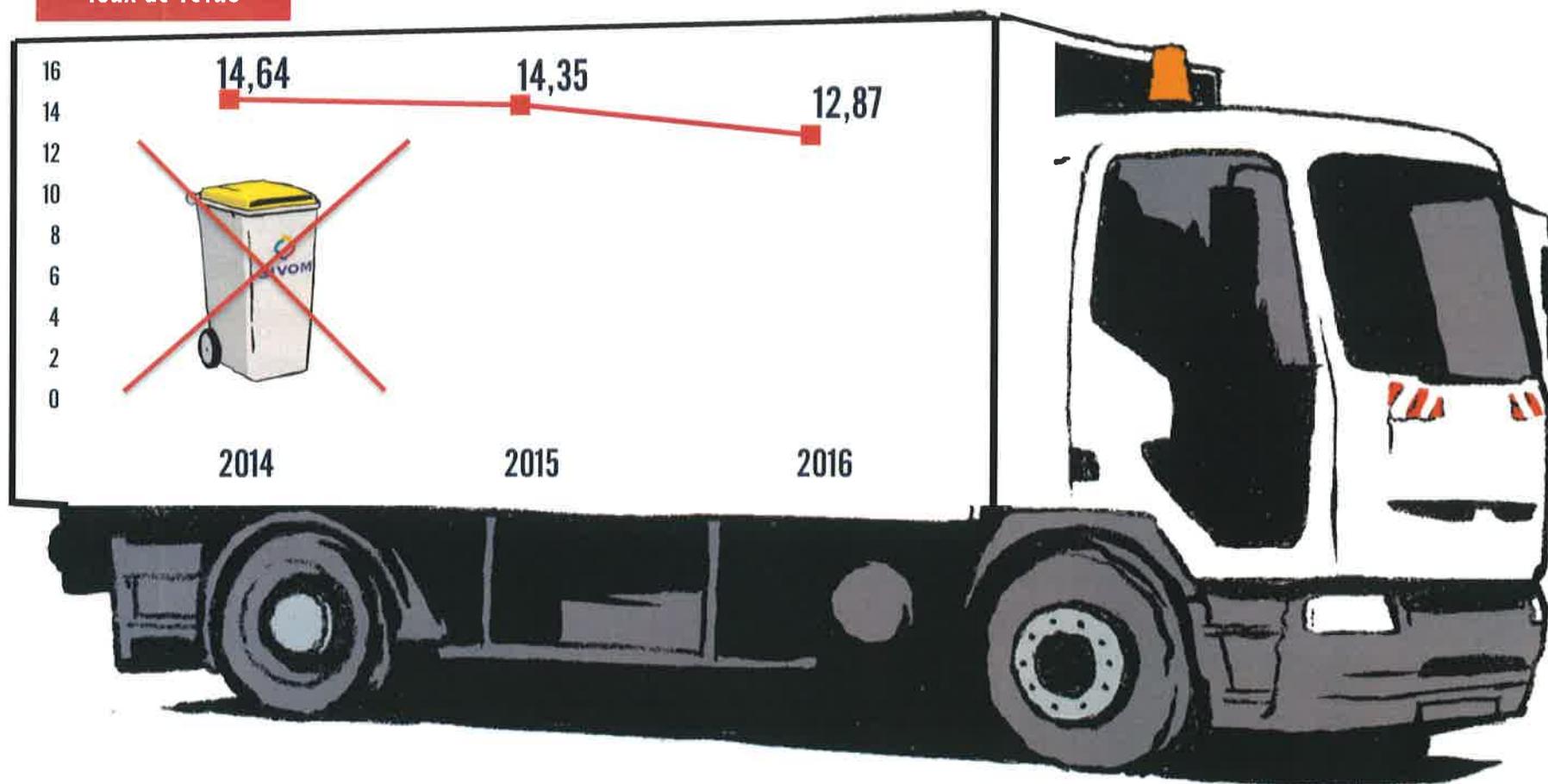
La qualité s'améliore

La qualité se dégrade

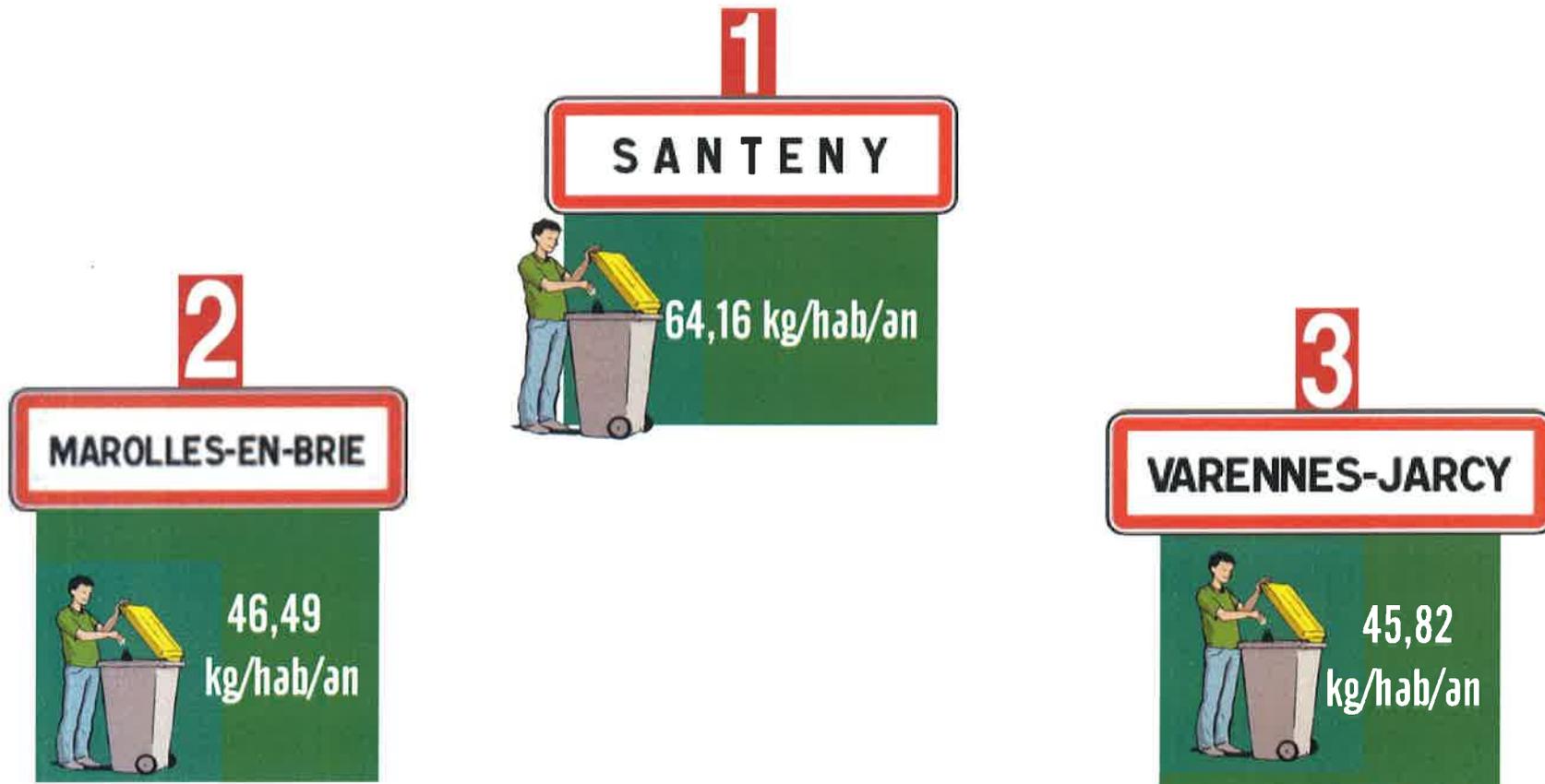
En 2016, les erreurs de tri diminuent à Yerres (- 6,64 %), Périgny-sur-Yerres (-4,56 %), Crosne (- 3,75 %), Quincy-sous-Sénart (- 3,65 %), Marolles-en-Brie (-3,32 %), Moissy-Cramayel (- 3,16 %), Combs-la-Ville (-2,23 %), Santeny (-2,13 %), Mandres-les-Roses (- 1,67 %), Varennes-Jarcy (- 0,61 %), Brie-Comte-Robert (- 0,48 %), et augmentent à Villecresnes (+ 3,45 %), Brunoy (+ 3,32 %), Boussy-Saint-Antoine (+ 0,28 %) et Epinay-Sous-Sénart (+ 0,16 %).

En 2016, le taux de refus moyen (12,87 %) est le meilleur jamais obtenu depuis le lancement des collectes sélectives en 2001 et nettement inférieur à la moyenne régionale (24 %).

Taux de refus



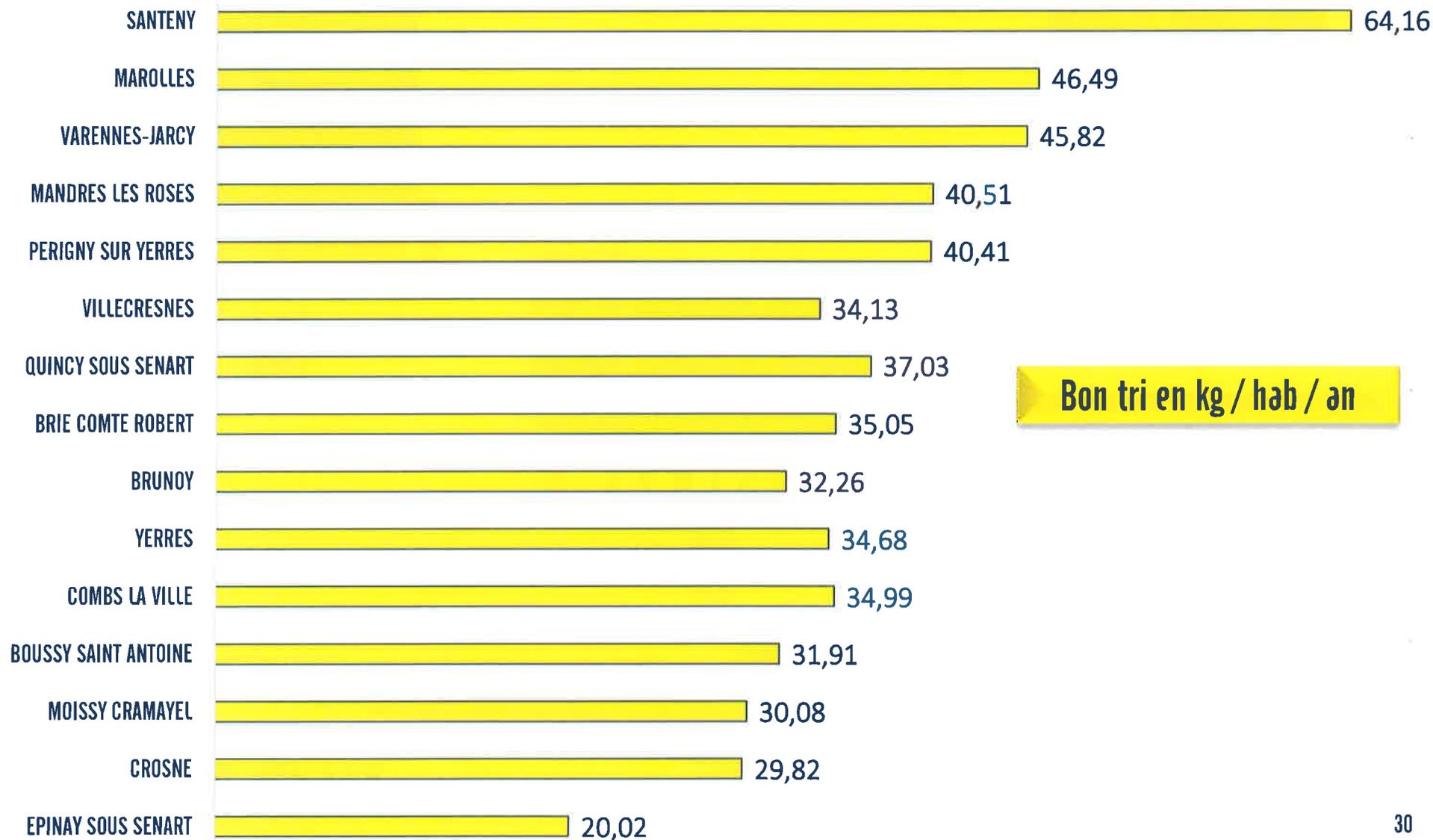
Palmarès des tonnages d'emballages
et papiers bien triés



Les tonnages les plus importants sont collectés dans les communes dont l'habitat est essentiellement pavillonnaire.



Emballages et Papiers



Bon tri en kg / hab / an

3) LE VERRE

En 2016 la quantité de verre globale collectée a augmenté (21,21 kg/hab/an) mais reste inférieure à la moyenne nationale (30,14 kg/hab/an) et légèrement supérieure à la moyenne en île de France (20 kg/hab/an).



L'augmentation des tonnages collectés s'explique par la mise en place de nouvelles colonnes à verre en 2016, avec 78 colonnes supplémentaires implantées pour déplacer le réseau, et un nouveau modèle. Le plan de déploiement n'est pas terminé car les communes de Brunoy et Yerres n'ont pas encore validé de nouveaux emplacements, ce qui pénalise l'ensemble des adhérents.



2014



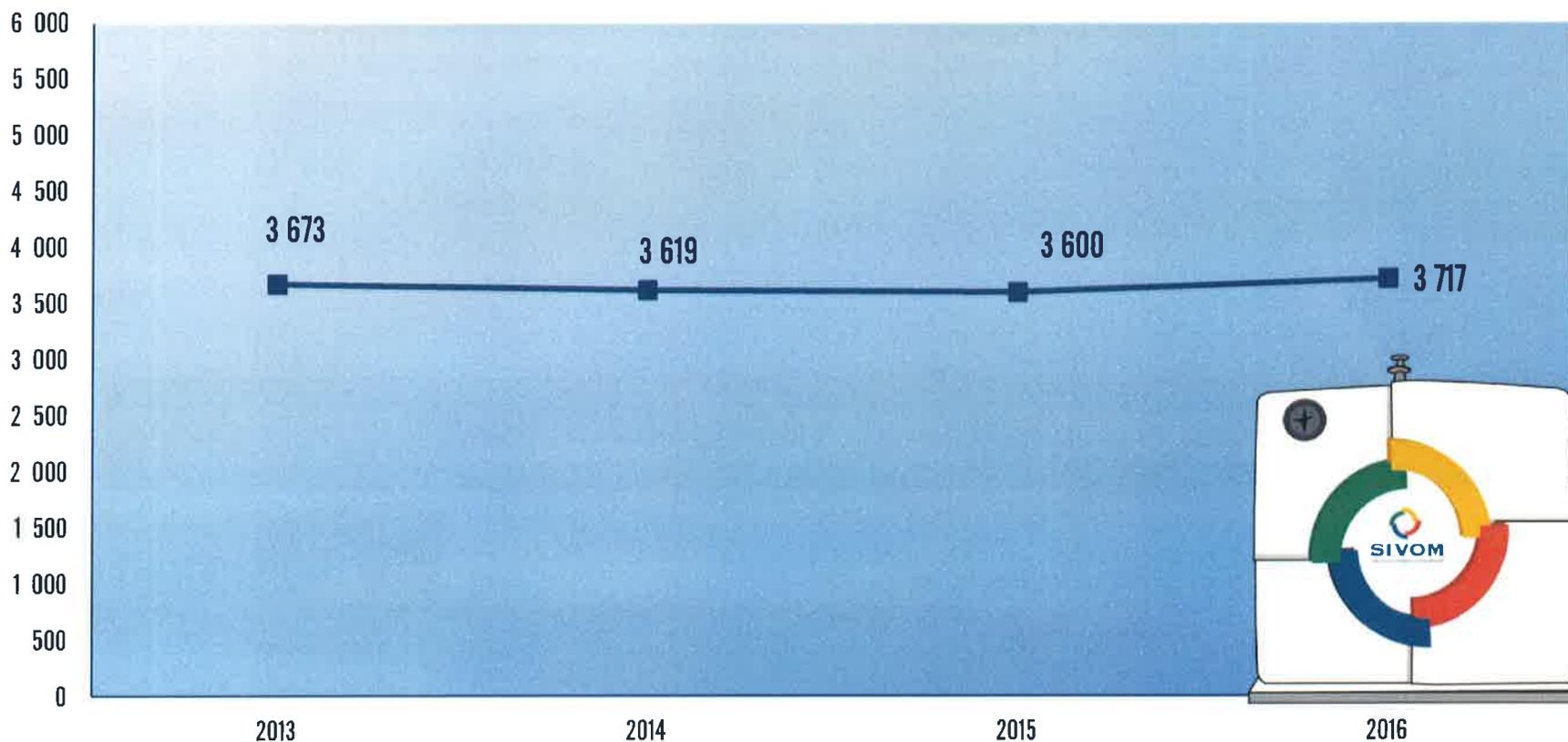
2015



2016

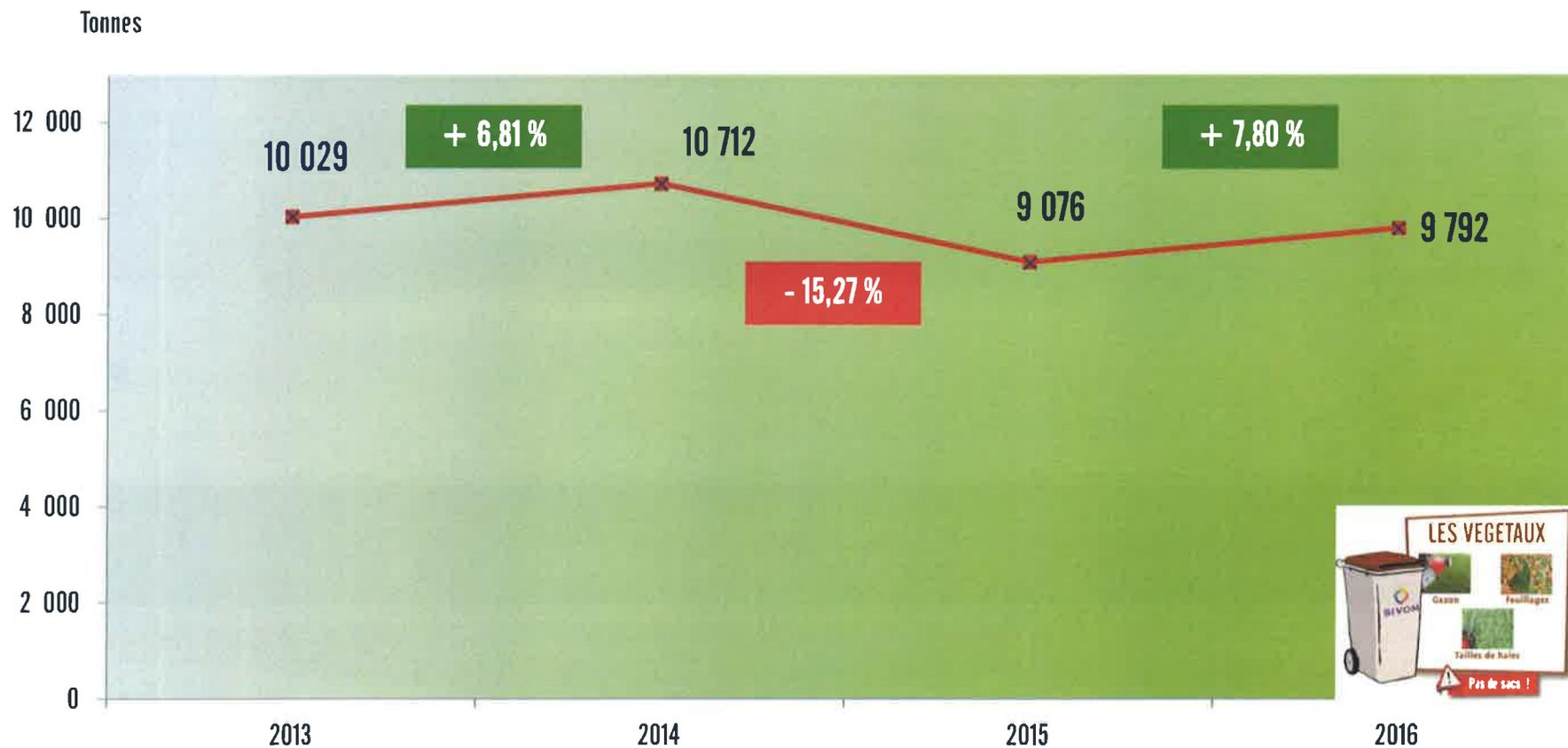
Avec 21,21 kg/hab/an, la performance de collecte du verre est inférieure à la moyenne nationale pour de l'apport volontaire en milieu semi-urbain, qui est de 27,3 kg/hab/an. On trouve encore 3,4 % de verre dans les ordures ménagères notamment à Brunoy et à Yerres.

Tonnes



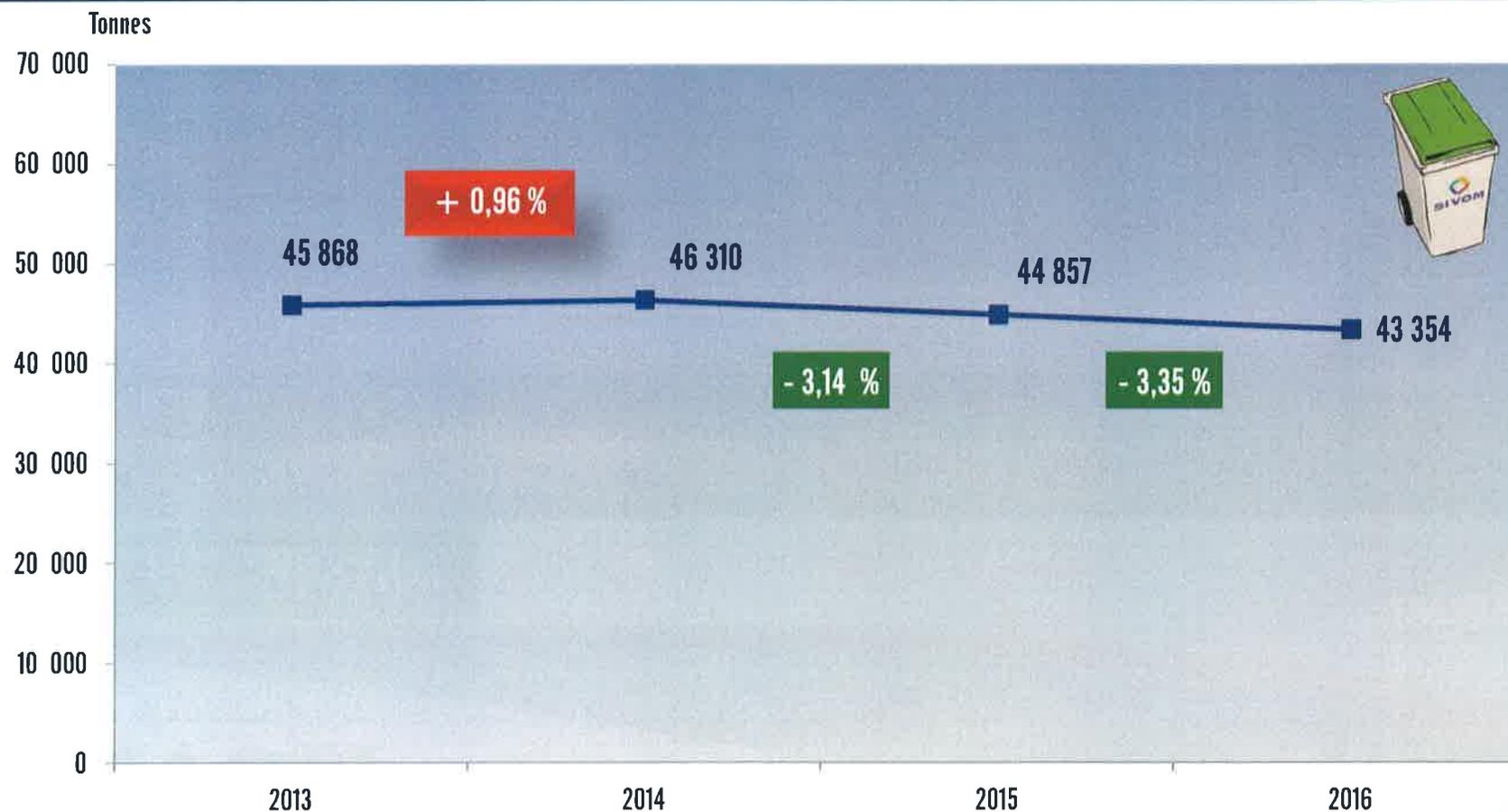
4) LES VEGETAUX

L'année 2016 ayant été particulièrement pluvieuse au printemps, la production de végétaux a été plus importante que la saison sèche de 2015.



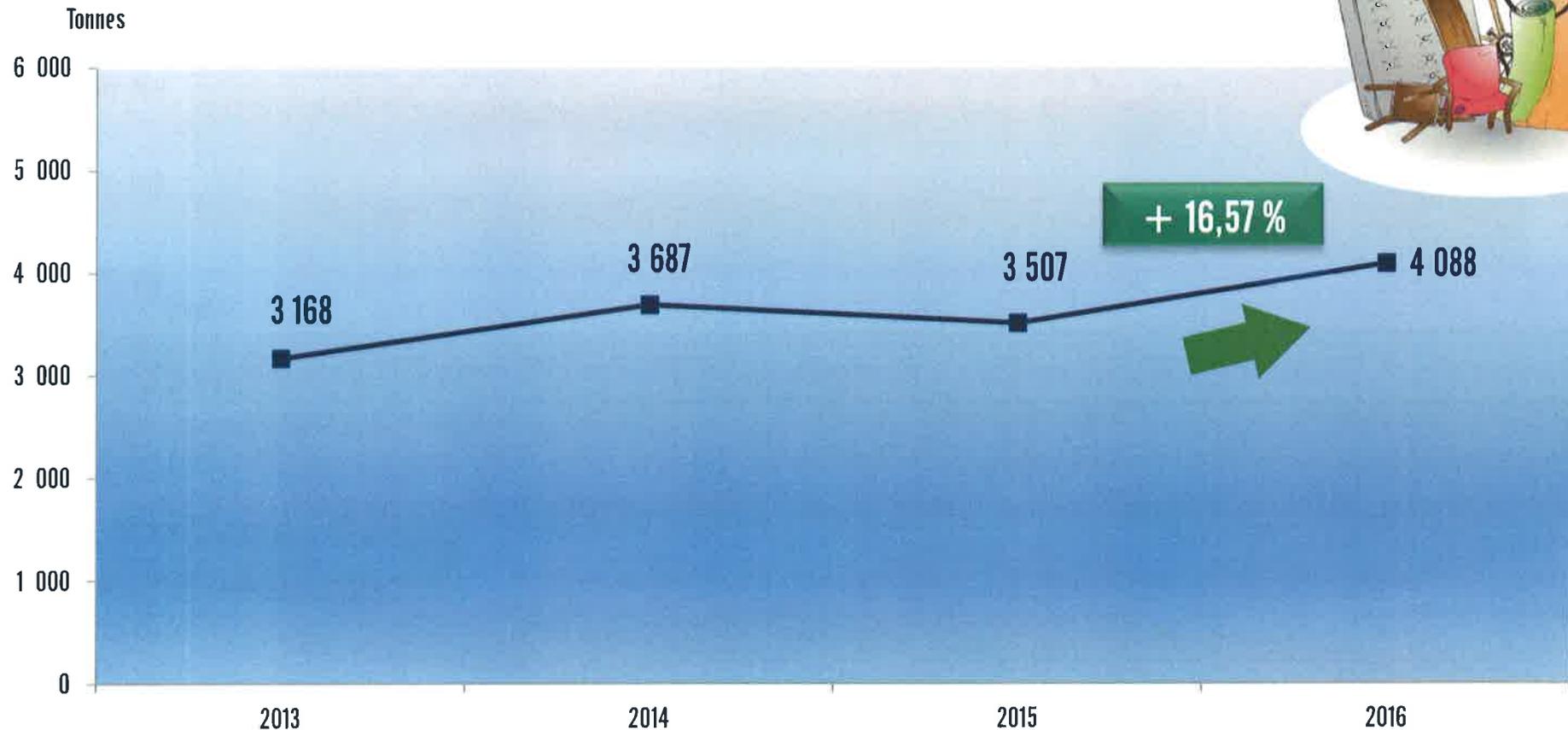
5) LES RESIDUELS

Après des réductions régulières depuis 2009 et la réussite du plan de réduction des déchets, et après une petite augmentation en 2014, une diminution importante est constatée en 2016, alors que la population a augmenté. Cette tendance est due aux actions du plan de prévention engagé en 2009 (composteurs, poules, STOP PUB etc...), à l'extension des consignes de tri des emballages et au déploiement des colonnes à verre.



6) LES ENCOMBRANTS

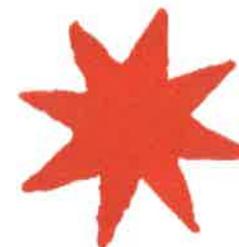
Le tonnage d'encombrants collectés a augmenté de 16,57 %, ce qui représente une moyenne de 23,33 kilos par habitant et par an, ce qui est pratiquement égal à la moyenne régionale qui est de 24 kg/hab/an. Cela s'explique par les conséquences des inondations, avec de nombreux objets et matériaux provenant de caves inondées.



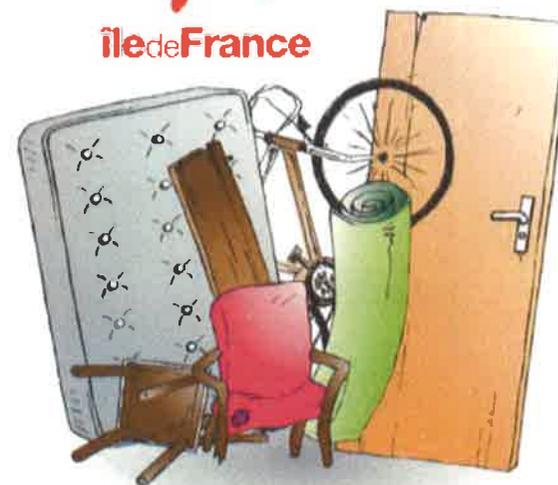


Tonnage SIVOM par habitant

23,33 kg/hab/an



île de France



Tonnage Régional par habitant

24 kg/hab/an

Les tonnages d'encombrants collectés sont en augmentation. Ils restent très élevés à Epinay-sous-Sénart avec 29,8 kg/habitant/an, Yerres avec 29,7 kg/habitant/an et à Crosne avec 29,4 kg/habitant/an alors que la moyenne sur l'ensemble du territoire est de 23,33 kg/habitant/an. Cela reste néanmoins conforme à la moyenne régionale de 24 kg/habitant/an. Les tonnages sont en baisse sur une grande partie des communes : Boussy-Saint-Antoine, Combs-La-Ville, Varennes-Jarcy, Mandres-Les-Roses, Moissy-Cramayel, Périgny-sur-Yerres et Quincy-Sous-Sénart.

ENCOMBRANTS

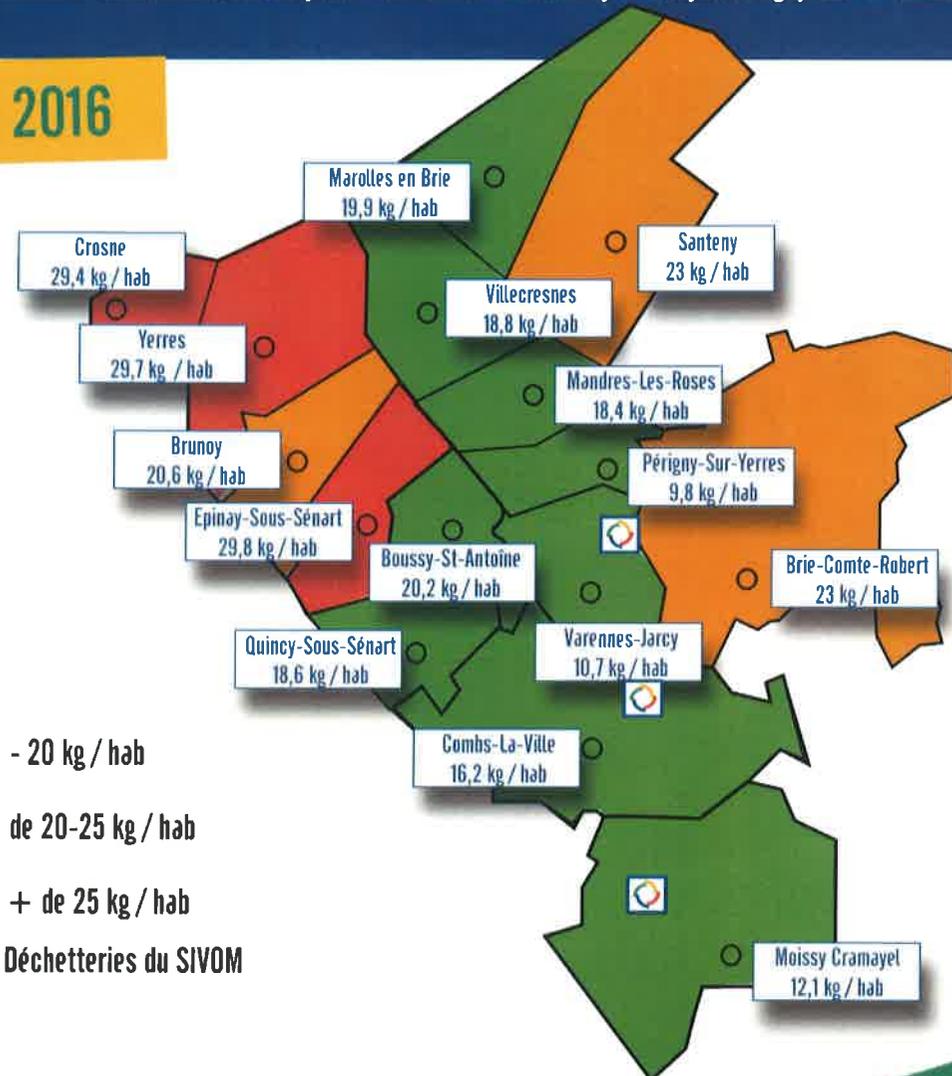
POIDS PAR HABITANT EN 2016

23,33 Kg

Les communes qui disposent d'une déchetterie ont les plus faibles tonnages d'encombrants, ce qui démontre qu'il est indispensable d'implanter un ou deux équipements dans le Val d'Yerres.



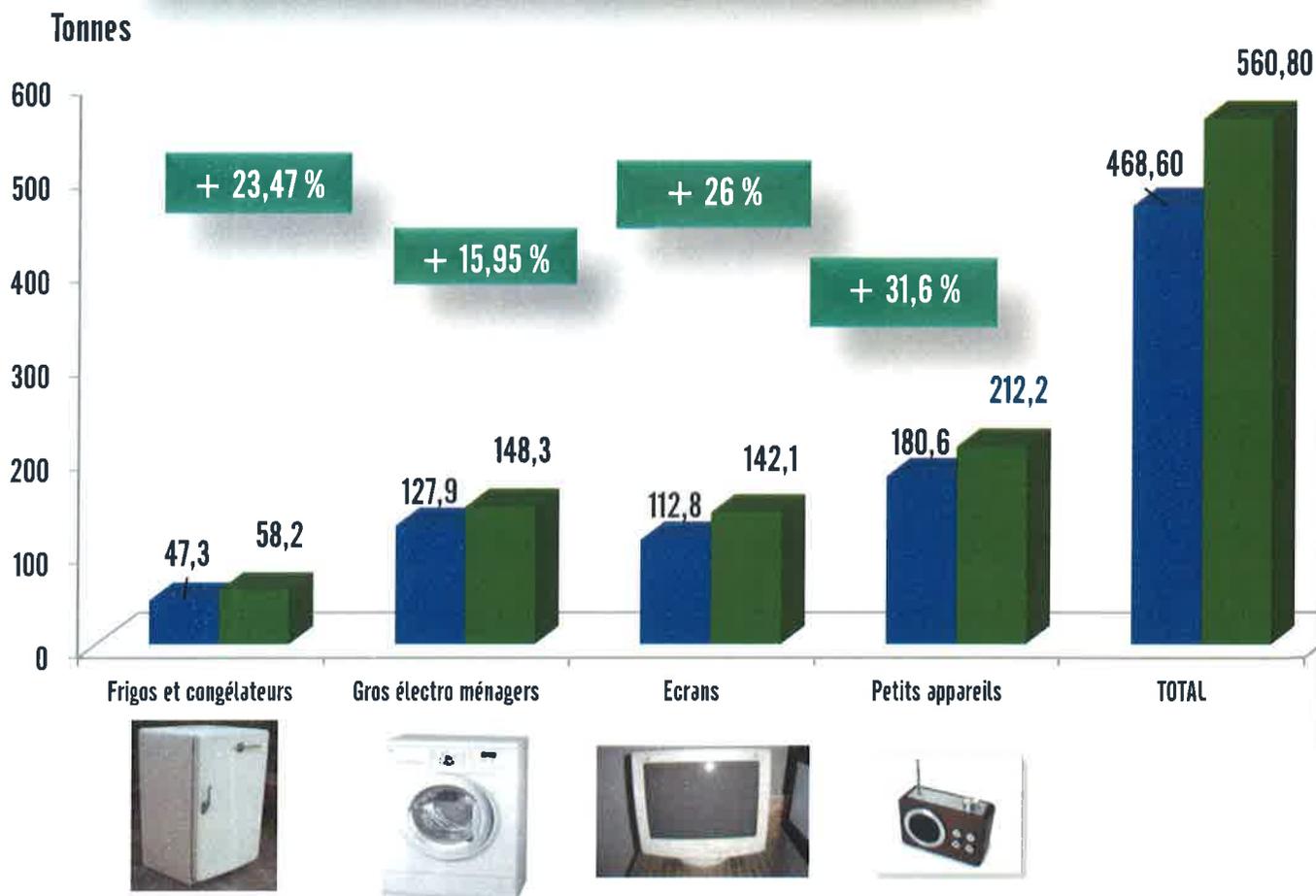
- 20 kg / hab
- de 20-25 kg / hab
- + de 25 kg / hab
- SIVOM
 Déchetteries du SIVOM



78 990 APPAREILS

7) LES DECHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES

+ 19,70 %



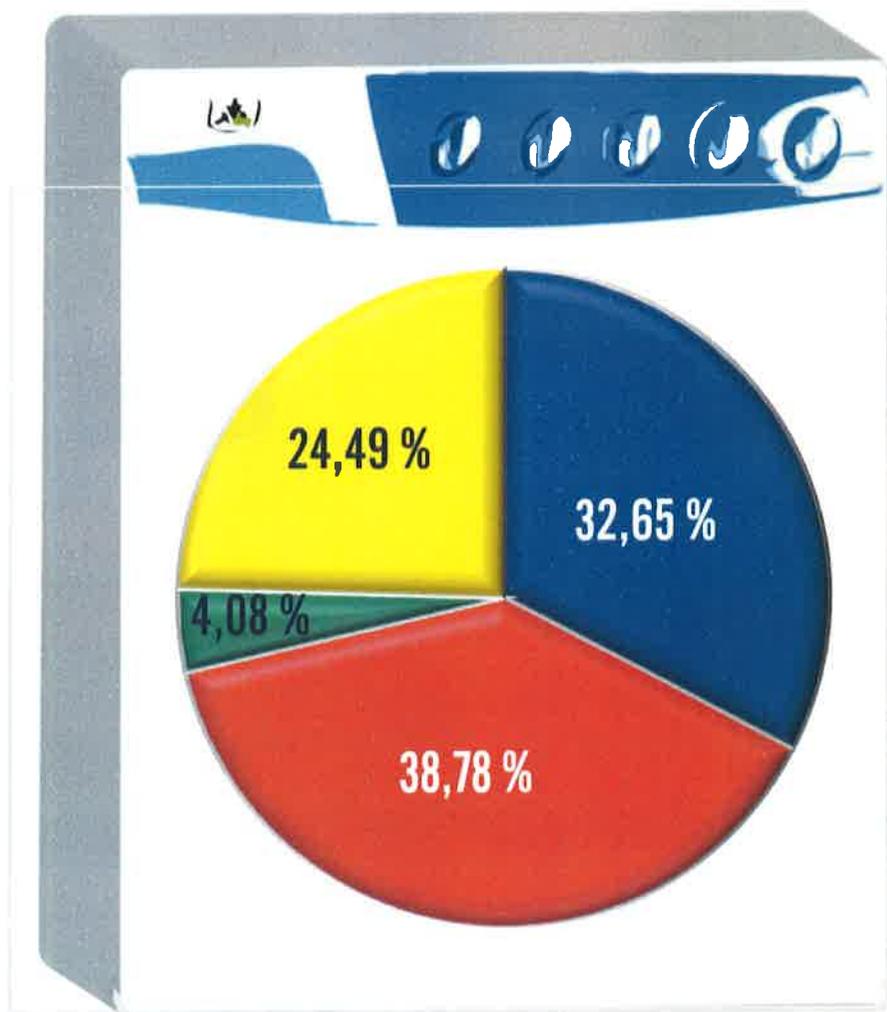
En 2016, 560,80 tonnes d'appareils ont été collectées, soit une augmentation de 19,68 % par rapport à la collecte 2015 qui était de 468,60 tonnes.

Toutes les catégories sont concernées. Cela peut s'expliquer par les interventions de ramassage de l'association « Aide Abeilles et Entraide », qui passe depuis 2015 collecter les résidus non acceptés par les équipes d'encombrants et les rapporte en déchetterie.

Les tonnages d'appareils électriques et électroniques collectés au SIVOM en 2016 sont supérieurs à la moyenne nationale.

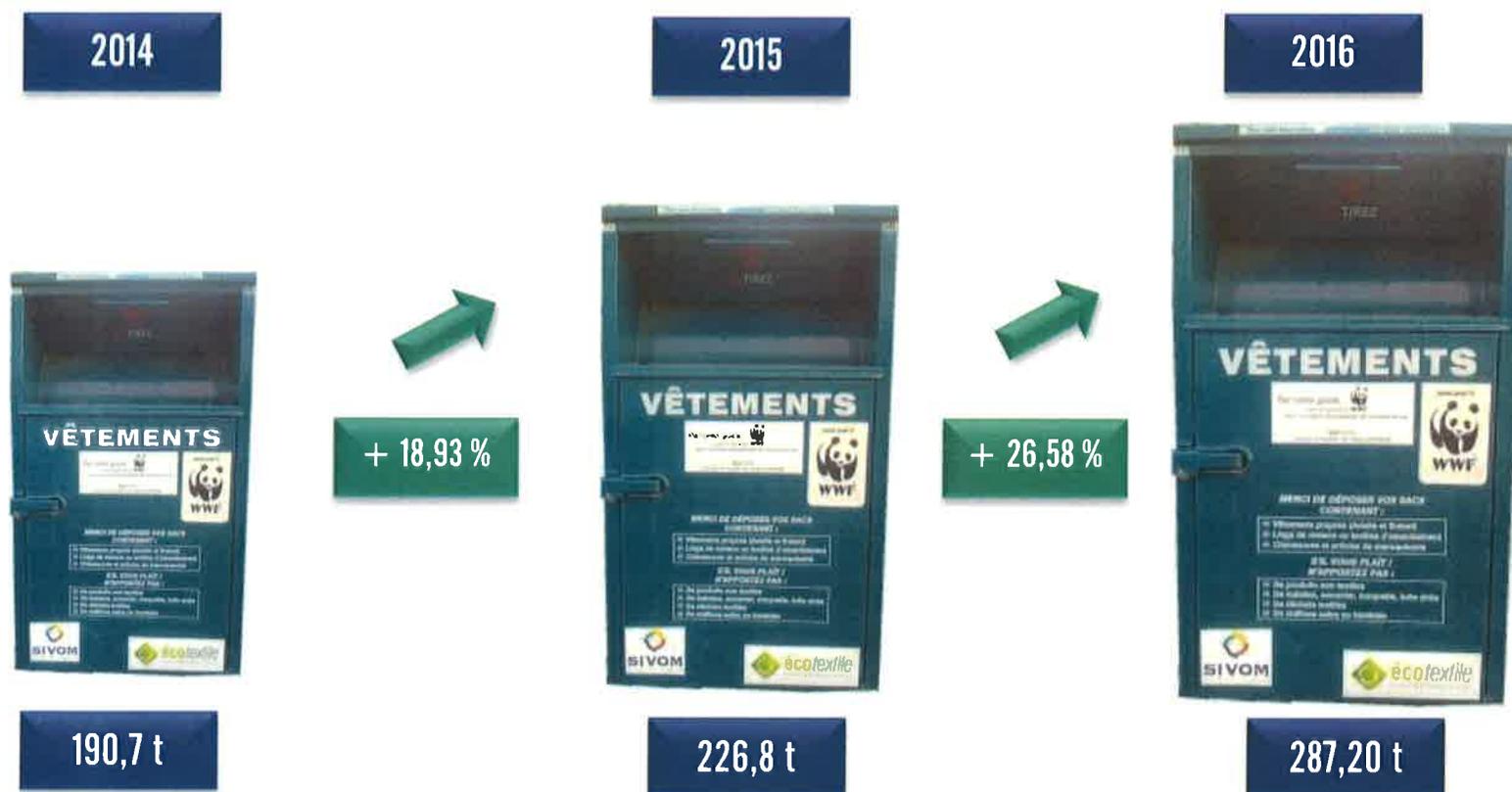


Sur le territoire du SIVOM, 32,65 % des appareils ont été déposés dans les déchetteries, 38,78 % rapportés chez les distributeurs à l'occasion d'un nouvel achat, 4,08 % repris par des associations et 24,49 par d'autres canaux (ferrailleurs etc...).



8) LES TEXTILES, LINGES ET CHAUSSURES

En 2016, le tonnage collecté de textiles, linges et chaussures est passé de 226,8 tonnes à 287,20 tonnes, ce qui a représenté une augmentation de 26,58 %.



Les tonnages collectés sont très inférieurs à la moyenne nationale car le nombre de colonnes est encore insuffisant.

Kilos/hab/an

7
6
5
4
3
2
1
0

1,6 kg/hab/an



6 kg/hab/an



Objectif : Une colonne pour 2000 habitants en 2017

Le SIVOM est actuellement équipé de 69 colonnes, alors qu'il en faudrait 86 pour bien couvrir le territoire avec une colonne pour 2 000 habitants, qui est l'objectif national.

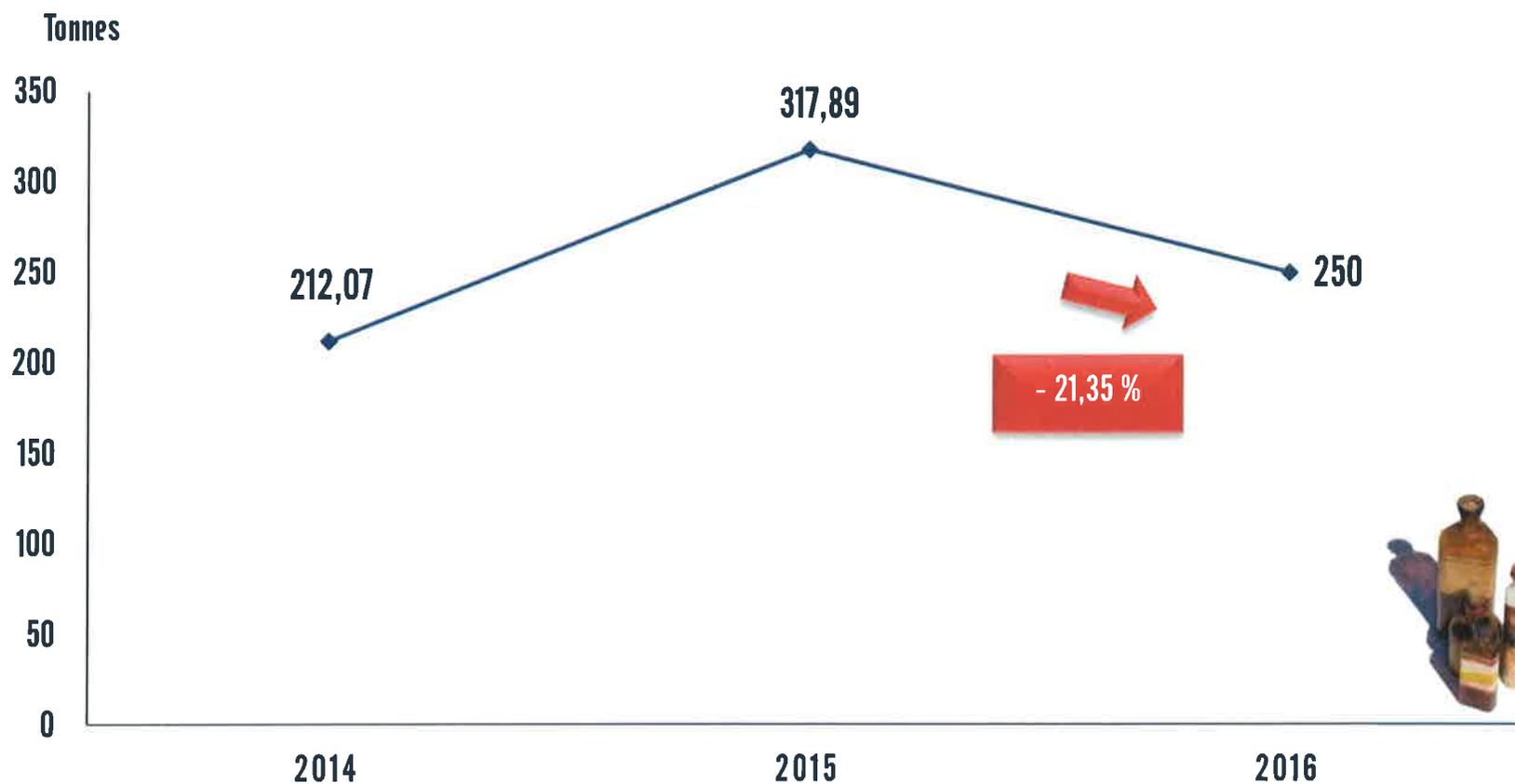


Toutes les communes ont permis l'implantation du nombre de colonnes nécessaires, sauf Brunoy où il en manque 13, Moissy-Cramayel où il en manque 9, Yerres où il en manque 4 et Epinay-Sous-Sénart où il en manque une.

Communes	Nombre de points de collecte ECOTEXTILE par commune		
	2016	Objectif 2017	A implanter
BOUSSY SAINT ANTOINE	6	3	0
BRIE COMTE ROBERT	9	8	0
BRUNOY	0	13	+ 13
COMBS LA VILLE	11	11	0
CROSNE	5	5	0
EPINAY SOUS SENART	5	6	+ 1
MANDRES LES ROSES	3	2	0
MAROLLES EN BRIE	2	2	0
MOISSY CRAMAYEL	0	9	+ 9
PERIGNY	1	1	0
QUINCY SOUS SENART	5	4	0
SANTENY	2	2	0
VARENNES JARCY	2	1	0
VILLEGRESNES	6	5	0
YERRES	10	14	+ 4
DECHETTERIES DU SIVOM	2	-	-
TOTAL SIVOM	69	86	+ 27

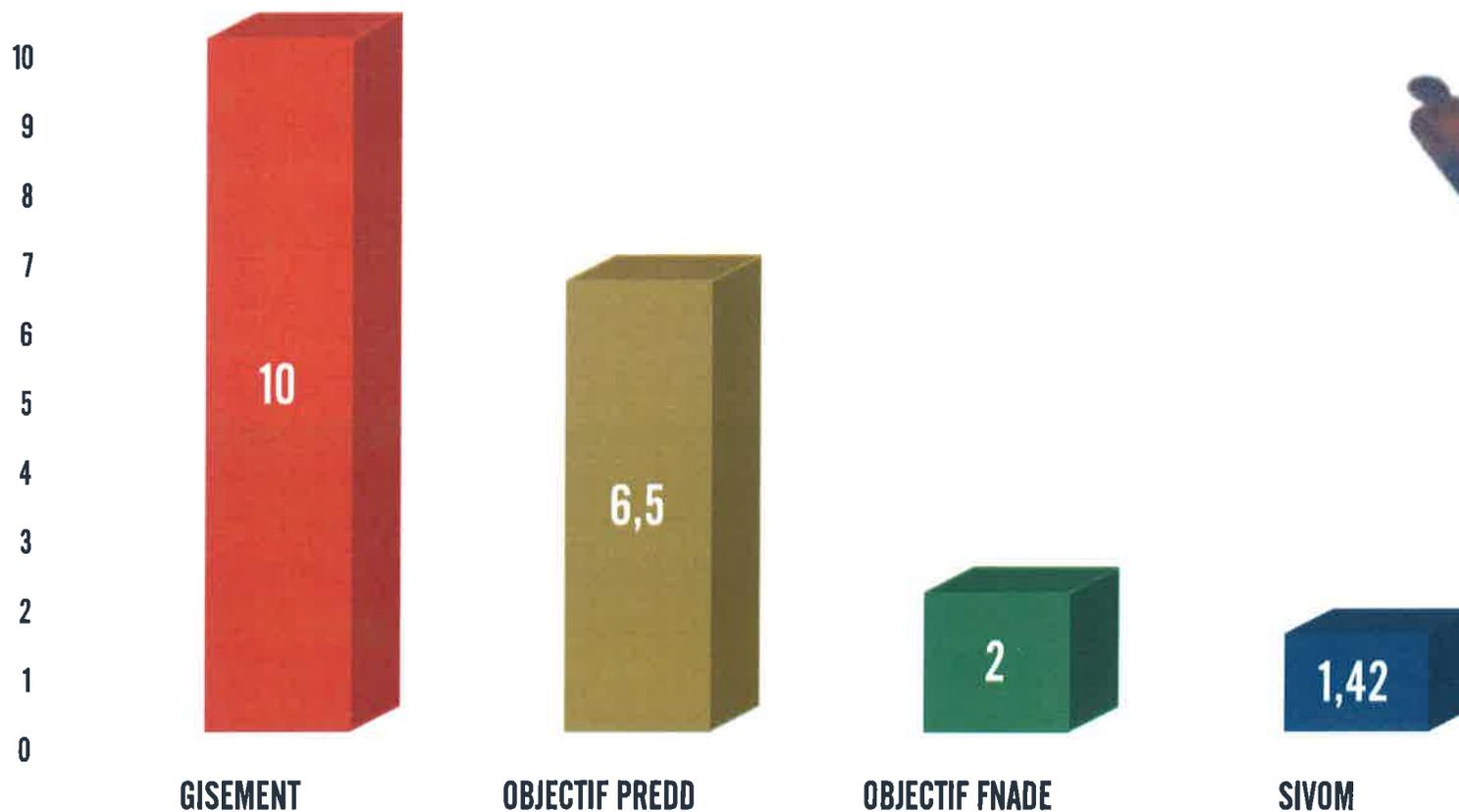
9) LES DECHETS DIFFUS SPECIFIQUES

Les déchets diffus spécifiques (DDS) sont composés de : solvants, peintures, vernis, encres, colles, décapants de peintures, produits chimiques, emballages souillés, huiles de vidange, détergents, détachants, diluants, insecticides, désherbants, fongicides... La collecte a diminué de - 21,35 % en 2016, mais les données ne sont pas complètes, car la déchetterie de Varennes-Jarcy a été fermée plusieurs jours pour cause d'inondation, et les tonnages n'ont pas pu être enregistrés pendant plusieurs semaines suite à l'immobilisation des ponts bascule.



La collecte des déchets diffus spécifiques reste loin des objectifs régionaux et nationaux.

Kg/hab/an

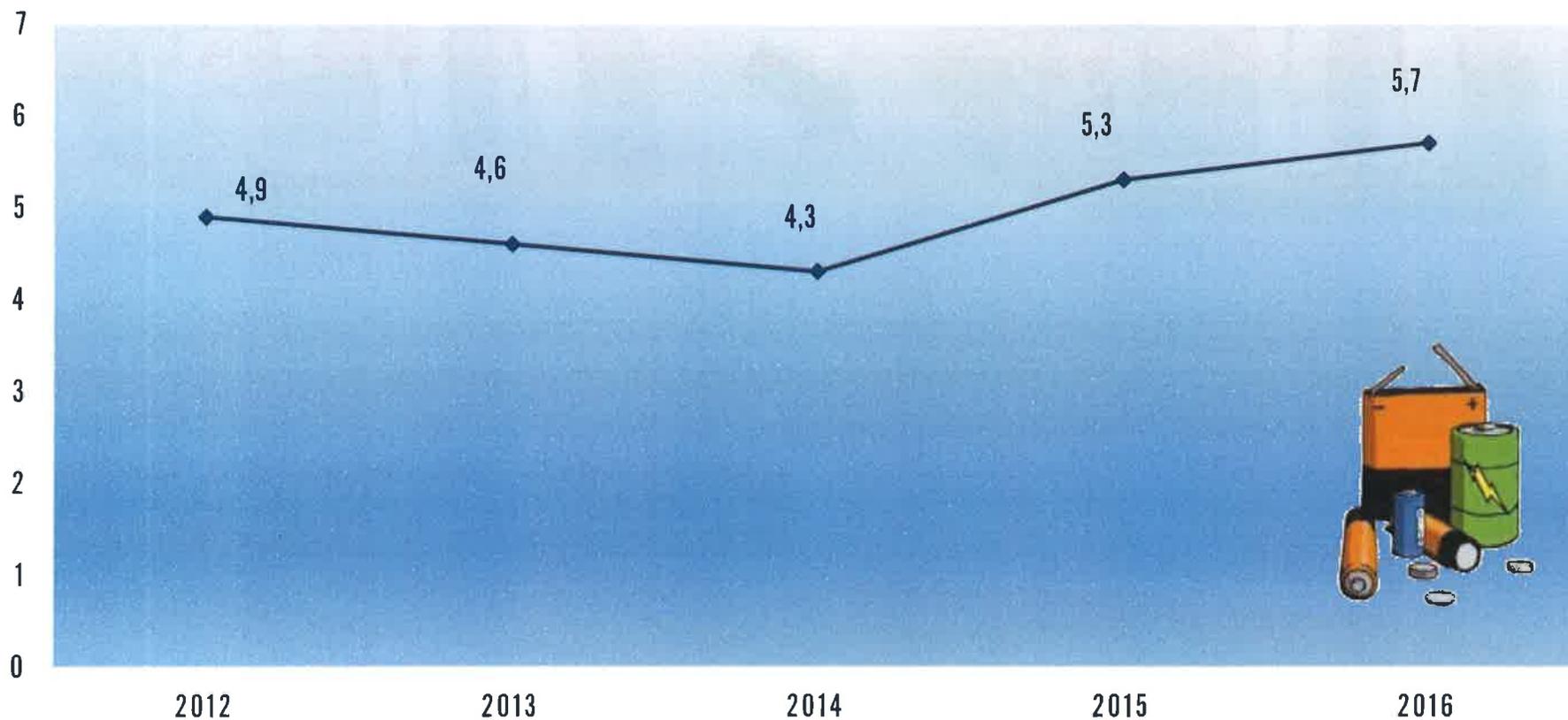


PREDD : Plan régional d'élimination des déchets Dangereux
FNADE : Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement

10) LES PILES ET ACCUMULATEURS

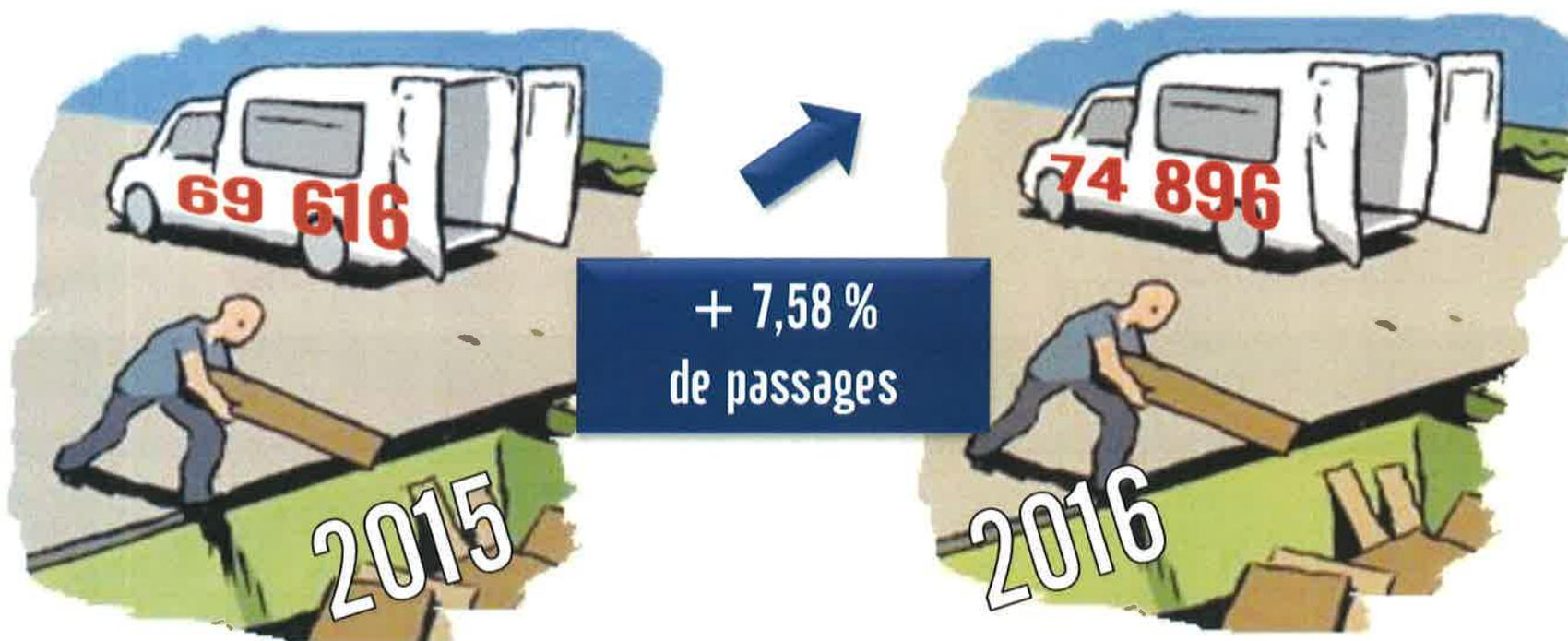
La quantité de piles collectées continue d'augmenter en 2016. Un concours de collecte de piles inter-écoles a été organisé et a permis de sensibiliser sur cette collecte.

Tonnes



11) LES MATERIAUX EN DECHETTERIE

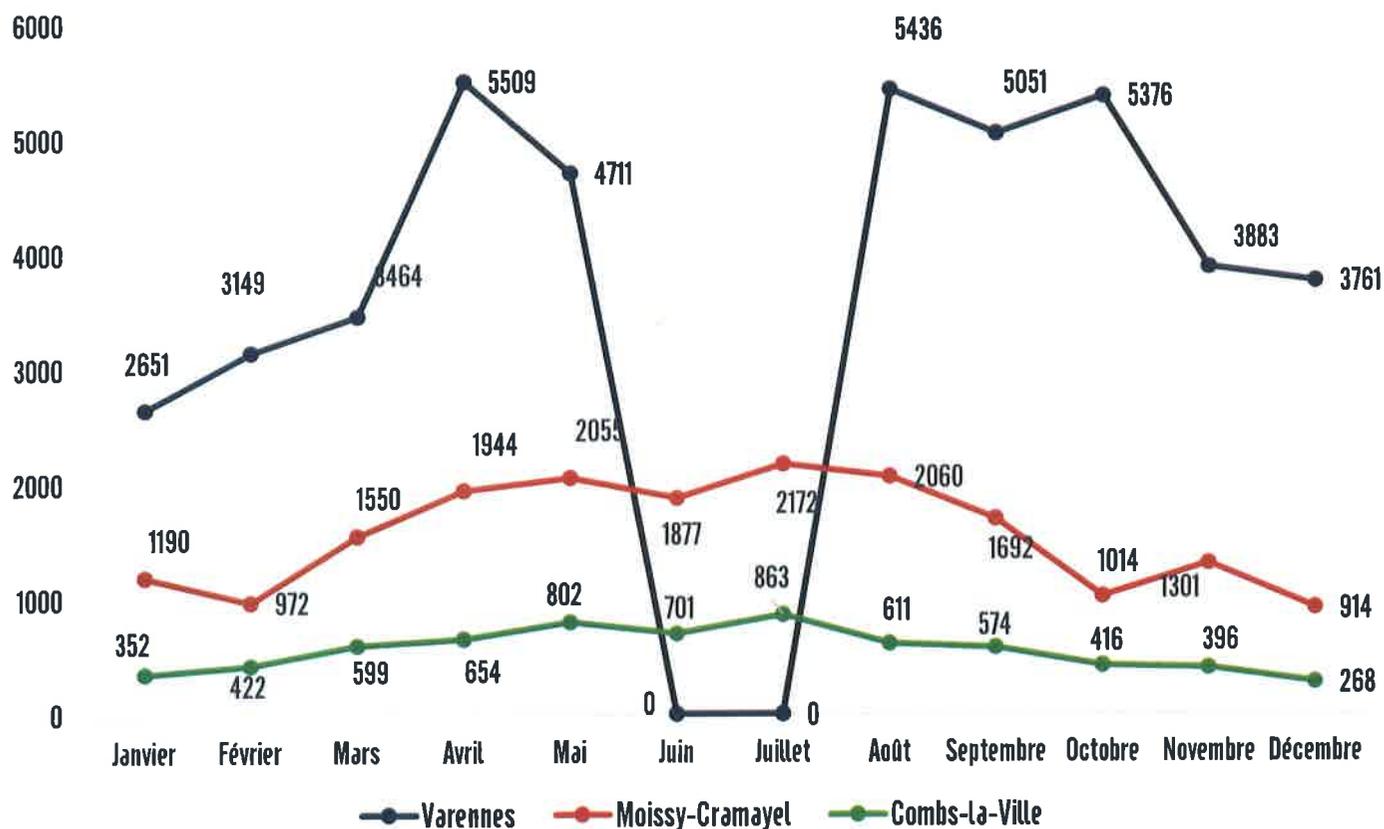
Le nombre de passages en déchetterie est en hausse de + 7,58 % notamment suite aux nombreux encombrants ramassés sur les communes qui ont subis des crues en juin 2016, ce qui a généré de nombreux dégâts matériels, inondations de caves etc...



La déchetterie principale de Varennes-Jarcy, est restée la plus fréquentée en 2016, mais suite à une inondation survenue le 30 mai, elle a dû rester fermée le temps de la remise en état. Un transfert s'est opéré vers Combs-la-Ville et Moissy-Cramayel, et l'activité a repris fortement après la crue qui a touché 14 des 15 communes du territoire du SIVOM.



Passages de particuliers

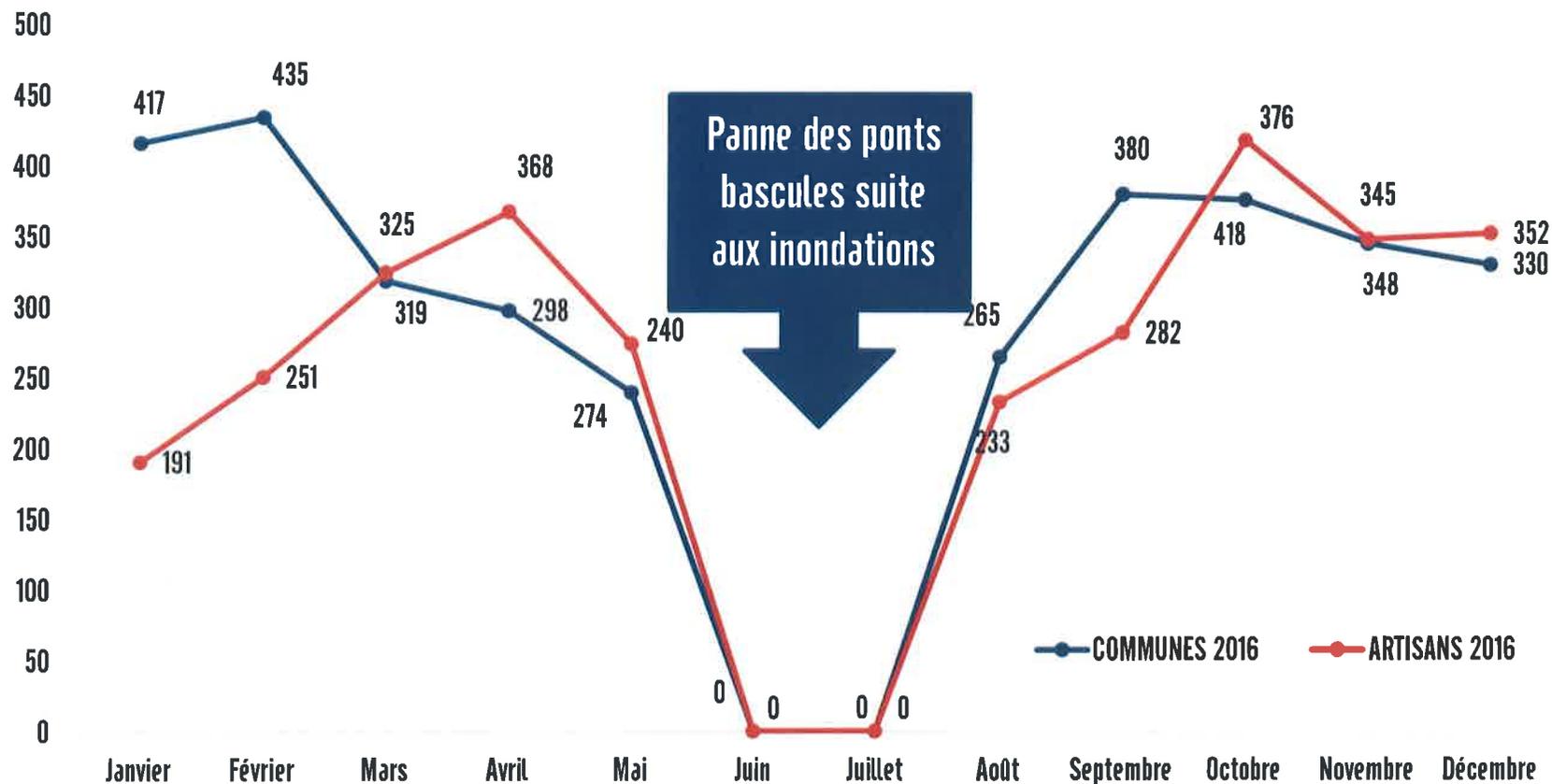


Les déchetteries de Combs-la-Ville et de Moissy-Cramayel sont réservées aux particuliers .

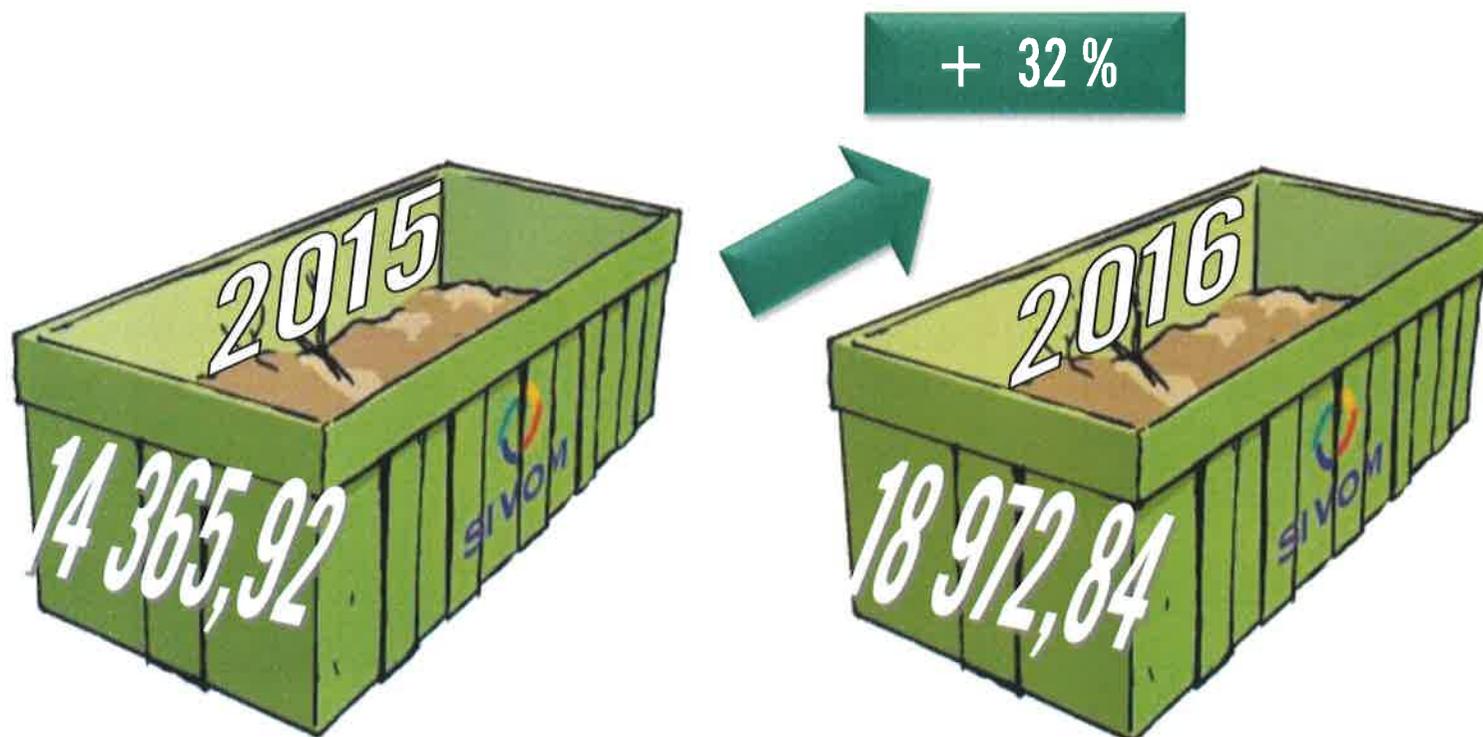
La déchetterie de Varennes-Jarcy est ouverte aux particuliers, aux artisans, entreprises, associations et services techniques des communes.

A la déchetterie de Varennes-Jarcy, la fréquentation des services techniques des communes et des artisans est saisonnière, avec des pics d'activité en hiver, au début de l'été et au début de l'automne.

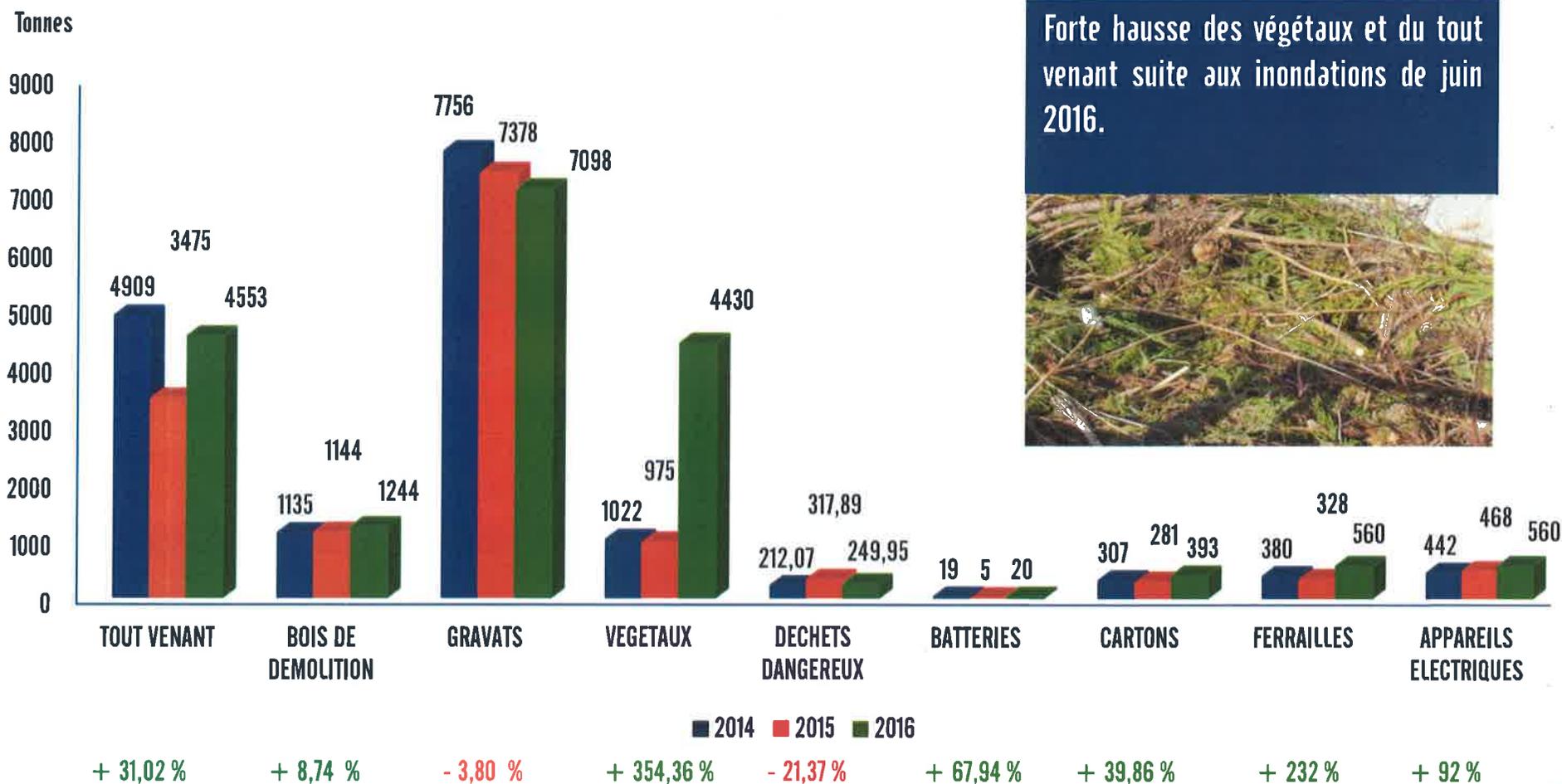
passages



Les tonnages ont augmenté de + 32 % sur l'ensemble des déchetteries, notamment suite aux encombrants ramassés lors des inondations dans les communes touchées.



Ce sont les gravats et le tout venant qui constituent toujours les déchets principaux. Les végétaux (+ 354,36 %), la ferraille (+ 232 %), les appareils électriques (+ 92 %), les batteries (+ 67,94 %), les cartons (+ 39,86 %), le tout venant (+ 31,02 %) ont augmenté. Par contre les déchets dangereux (- 21,37 %) et les gravats (- 3,80 %) ont diminué.



Forte hausse des végétaux et du tout venant suite aux inondations de juin 2016.



Chapitre 2 : Les activités de traitement

	59,51 % 53 146 t	7,70 % 6 879,84 t	21,24 % 18 972,84t	4,58 % 4 088,55 t	2,49 % 2 228 t	0,62 % 560 t	4,16 % 3 717,70 t
TYPE DE DECHETS	 Végétaux et résiduels	 Emballages Journaux et magazines et papiers	 Gravats	 Encombrants	 Déchets Dangereux et déchets industriels banals	 Déchets d'équipements électriques et électroniques	 Verre
LOCALISATION	VARENNES JARCY	LIMEIL BREVANNES	SOIGNOLLES EN BRIE	VERT-LE-GRAND	ETAMPES	SOIGNOLLES EN BRIE	EVERGLASS à 02210 ROZET ST ALBIN GUERIN à 42160 ANDREZIEUX SOLOVER à 71880 CHAMPFORGEUIL
MAITRE D'OUVRAGE							
EXPLOITANT							
INSTALLATIONS	 Tri compostage et méthanisations	 Centre de tri puis recyclage par filière	 Centre de tri et traitement	 Centre de tri et valorisation	 Centre de traitement	 Traitement par Type d'appareils	 Traitement du verre

1) LE RECYCLAGE DES EMBALLAGES ET DU PAPIER



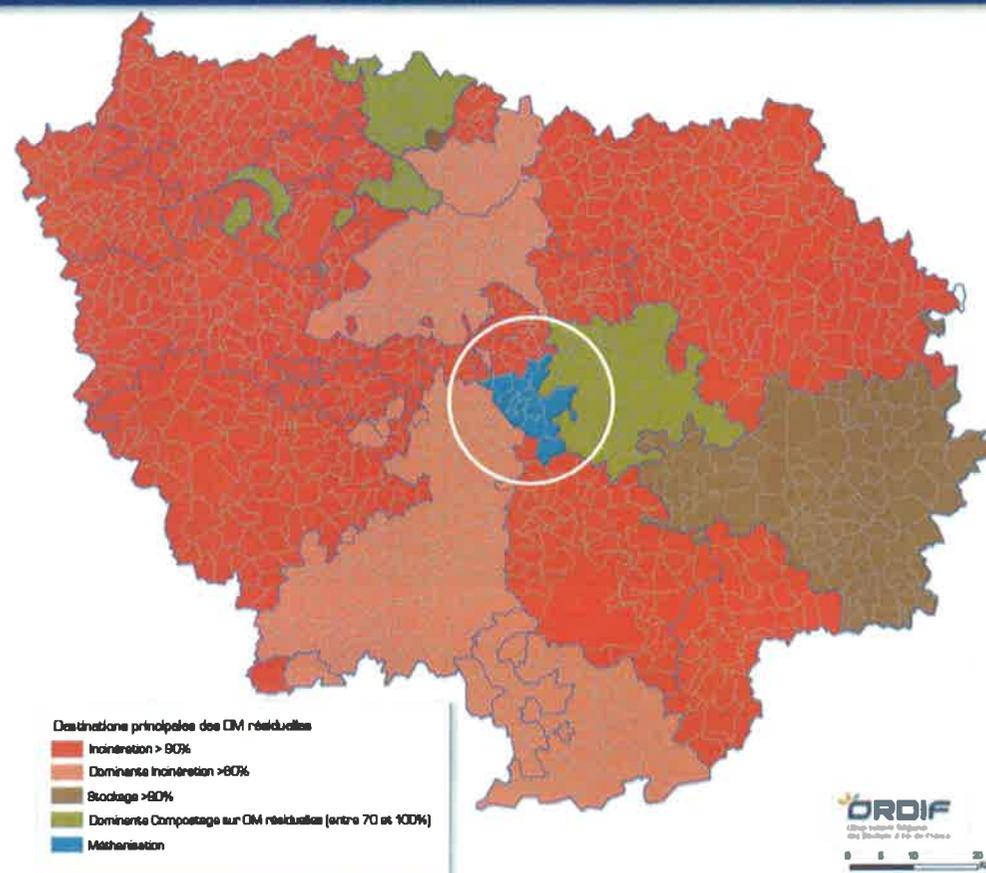
Les 6 879,84 tonnes d'emballages et de papiers collectées ont été déposées par les équipes du SIVOM au centre de tri de SUEZ-ENVIRONNEMENT à Limeil-Brévannes. Les matériaux ont été triés et orientés vers les filières spécifiques pour être recyclés.

							
6 879,84 t							
MATIÈRE	Cartons briques	Plastique	Acier	Aluminium	Papier	Gros de magasins	Indésirables
TONNAGES 2015	1 734 (27,18 %)	888 (13,84 %)	255 (4 %)	21 (0,33 %)	1 891 (29,64 %)	1191 (118,67 %)	883 (13,84 %)
REPRENEUR							
PRIX DE REPRISE	25,92 €/t	187,48 €/t	60 €/t	307,37 €/t	93,04 €/t	15 €/t	0 € TTC
MODE DE TRAITEMENT	Recyclage	Recyclage	Recyclage	Recyclage	Recyclage	Recyclage	Incinération

	Tonnages	Matières économisées			Recyclage
		Matière			
	1 734 t (66 millions de briques ou cartons)	3 436,79 t de bois	15 723,91 m ³ d'eau	6 973,09 Mwh d'énergie	9 638 150 rouleaux de papier cadeau 
	883 t (25 millions de bouteilles de 1,5 l)	539,51 tonnes de pétrole	/	9 678,42 Mwh d'énergie	1 600 438 pulls polaires 
	255 t (2 802 198 millions de boîtes de conserve)	488,84 t de minerai de fer	2 950,35 m ³ d'eau	1 137,37 Mwh d'énergie	365 voitures (Une voiture d'1 tonne : 750 kg d'acier) 
	21 t (1 400 000 canettes)	51,14 t de bauxite	22,45 m ³ d'eau	558,47 Mwh d'énergie	12 306 trottinettes 
	1 891 t	2 658,75 t de bois	91 138,64 m ³ d'eau	19 378,02 Mwh d'énergie	4 105 461 caisses en carton pour 6 bouteilles 
	3 717 t	2 442,07 t de sable	4 337,74 m ³ d'eau	5 433 Mwh d'énergie	7 946 120 millions de bouteilles de 75 cl 
TOTAL			114 173,09 m³	23 780,35 Mwh	

2) LA VALORISATION AGRONOMIQUE ET ENERGETIQUE DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES ET DES VEGETAUX

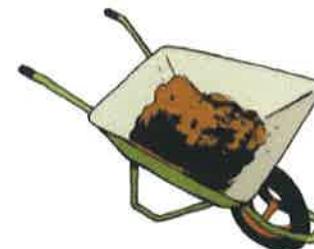
Le SIVOM est le seul établissement d'Ile de France à traiter les ordures ménagères par tri-compostage méthanisation dans son unité de Varennes-Jarcy.



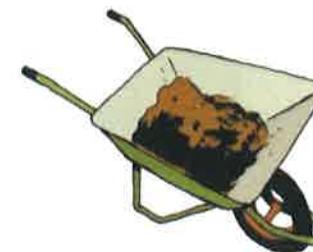
RESIDUELS

TRI - METHANISATION - COMPOSTAGE

METHANISATION TRI-
COMPOSTAGE

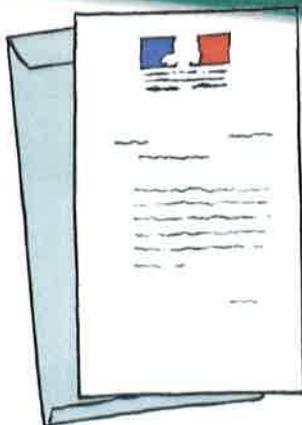


VEGETAUX



Les 18 200 tonnes de compost produites en 2016, ont toutes été conformes à la norme NFU 44 051, ont été vendues aux agriculteurs autour du site, pour être épandues sur les 800 hectares de terres agricoles de colza et betteraves sucrières. Les habitants du SIVOM ont pu en prendre gratuitement en déchetterie.

Conforme à la norme
NFU 44051



Ecoulé en
Agriculture (800 ha)

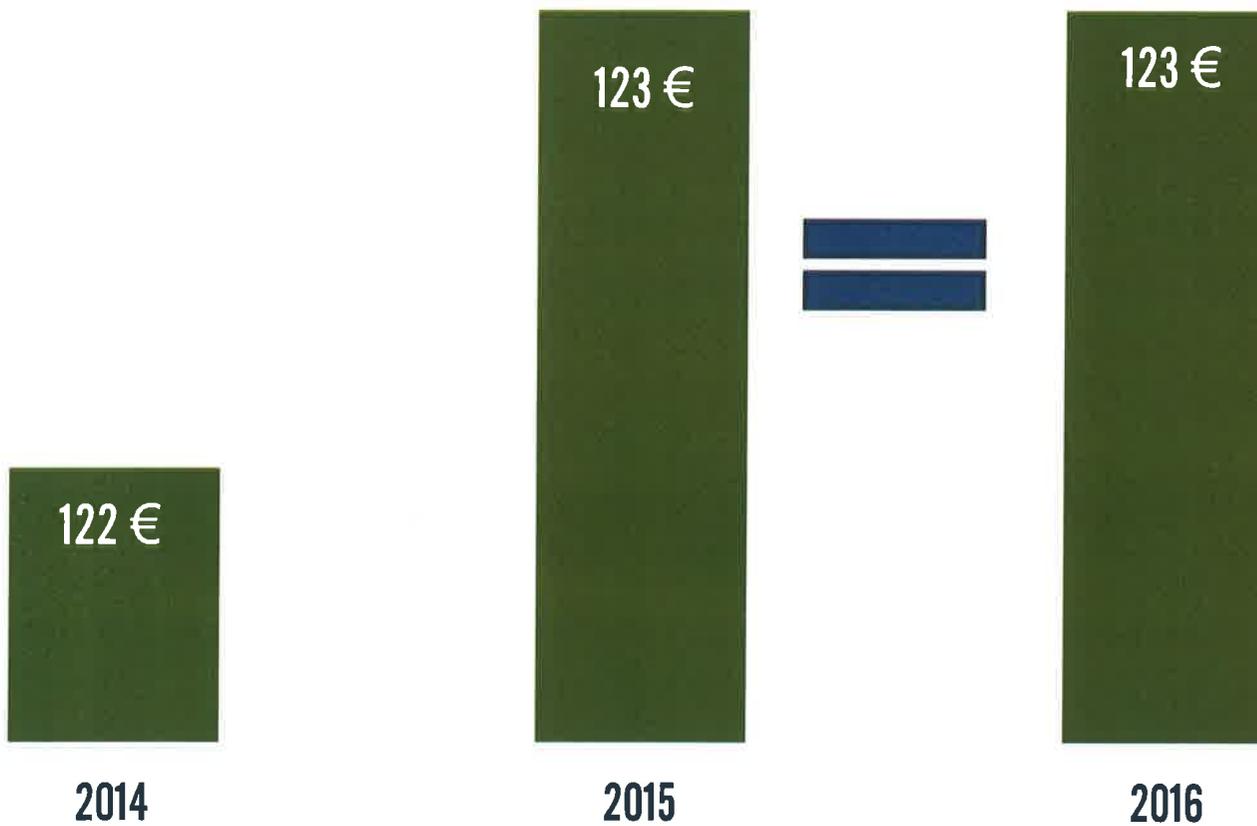


Donné aux
habitants du SIVOM



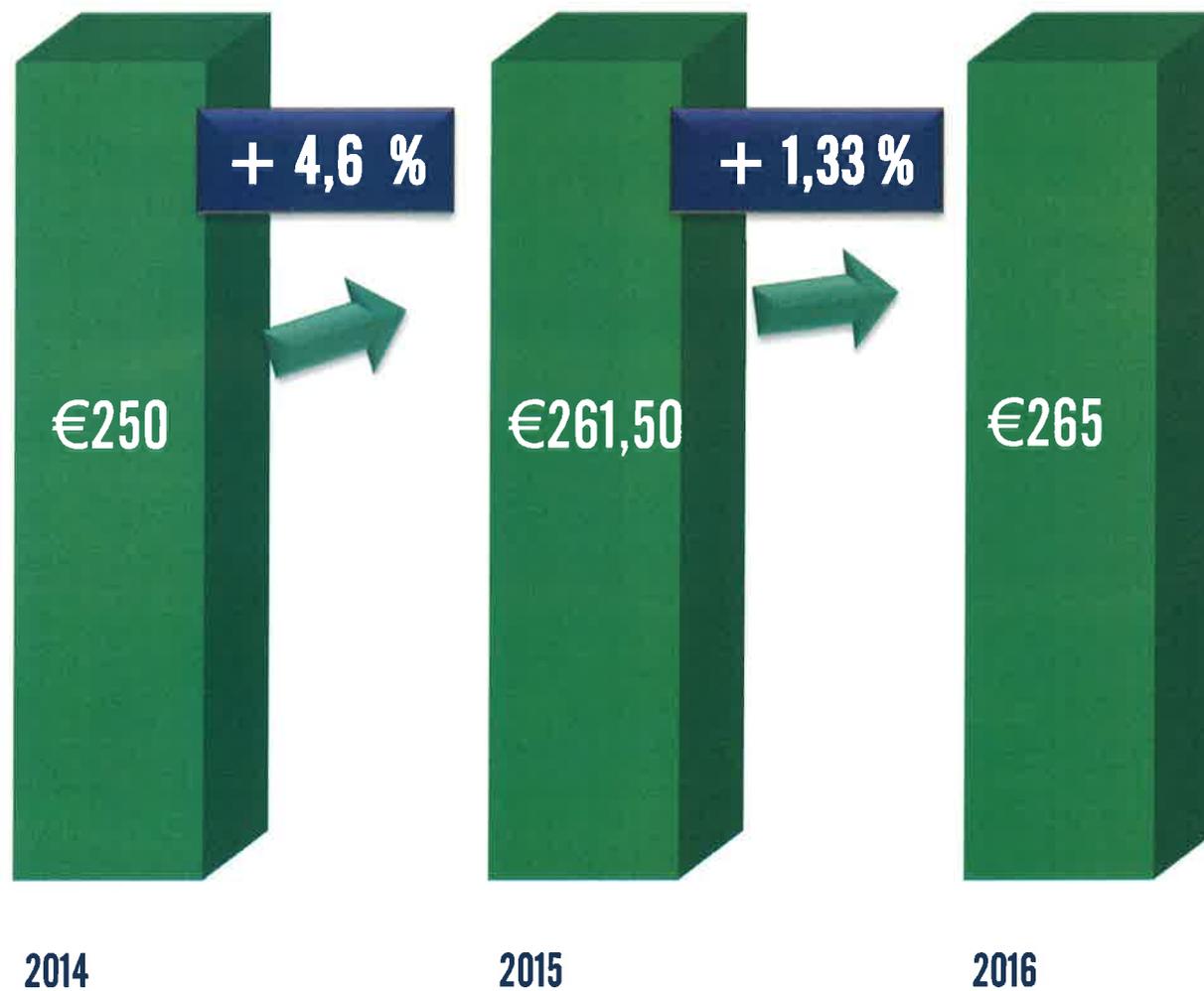
Chapitre 3 : Le coût du service

Coût total par habitant



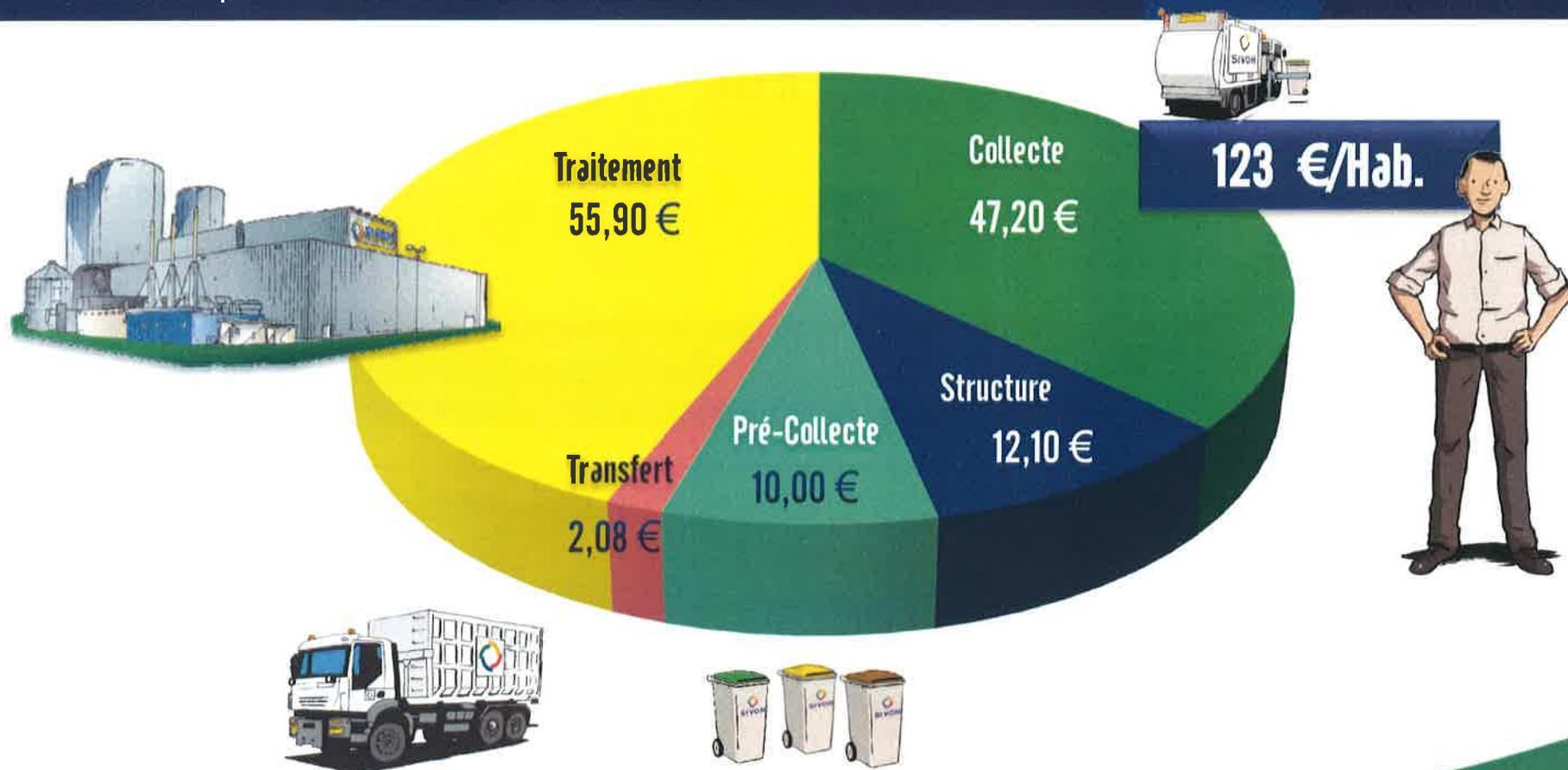
Coût total par tonne

Le coût à la tonne a augmenté de 1,33 % en raison d'une hausse des tonnages de + 5,85 % dont le traitement est le plus coûteux (encombrants, gravats, tout venant...), suite aux inondations.



En 2016, la mise en place des nouvelles consignes de collecte d'emballages avec une extension pour permettre le tri et le recyclage des petits emballages en plastique et en aluminium a entraîné des charges supplémentaires :

- 9 537 bacs jaunes plus grands ont été distribués, ce qui a fait passer le coût de pré-collecte de 3 à 10 € par habitant.
- Les collectes d'emballages sont passées d'une fréquence bi-hebdomadaire à hebdomadaire dans 75 % des collectifs ce qui a entraîné la création d'une équipe de collecte supplémentaire, et fait passer le coût de collecte de 42,10 € à 47,2 € par habitant.
- Par conséquent, les 16 % d'emballages triés et recyclés supplémentaires, ont permis de faire baisser le coût de traitement de 58,10 € à 55,90 € car ils étaient auparavant considérés et facturés comme indésirables.



Produit des impositions directes par habitant



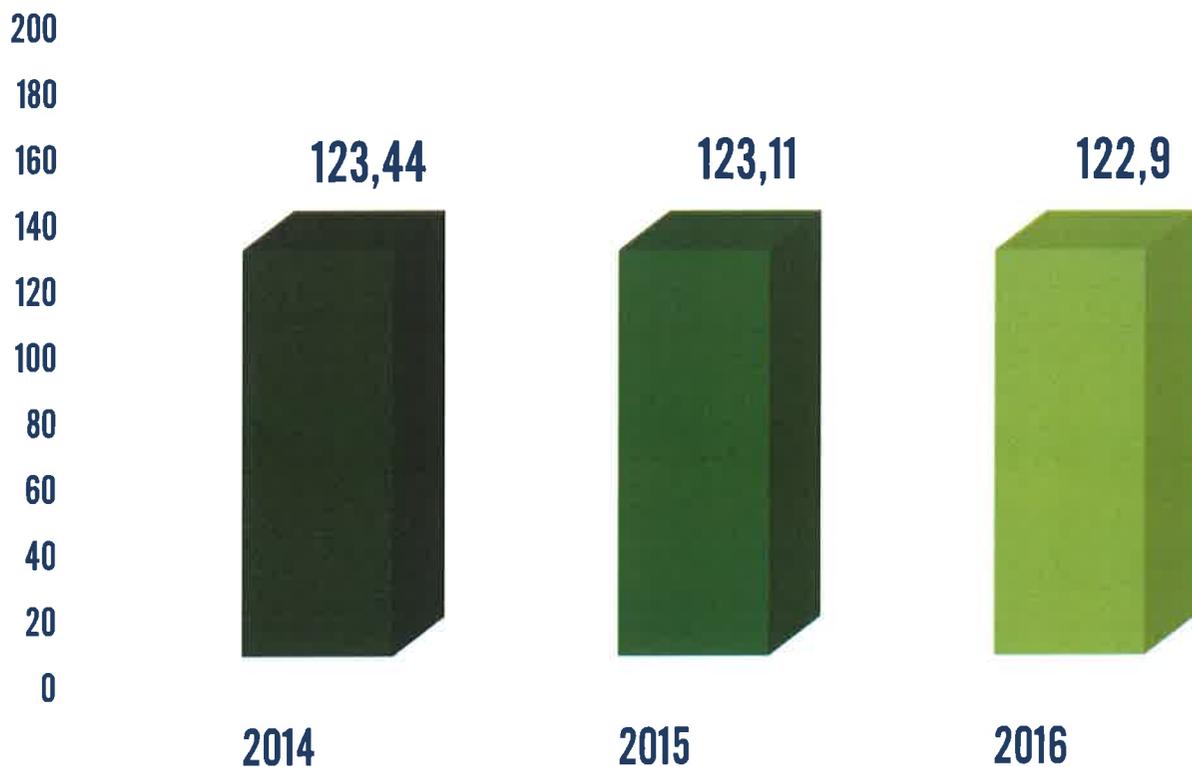
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2016
IMPÔT SUR LES REVENUS
DE L'ANNÉE 2015

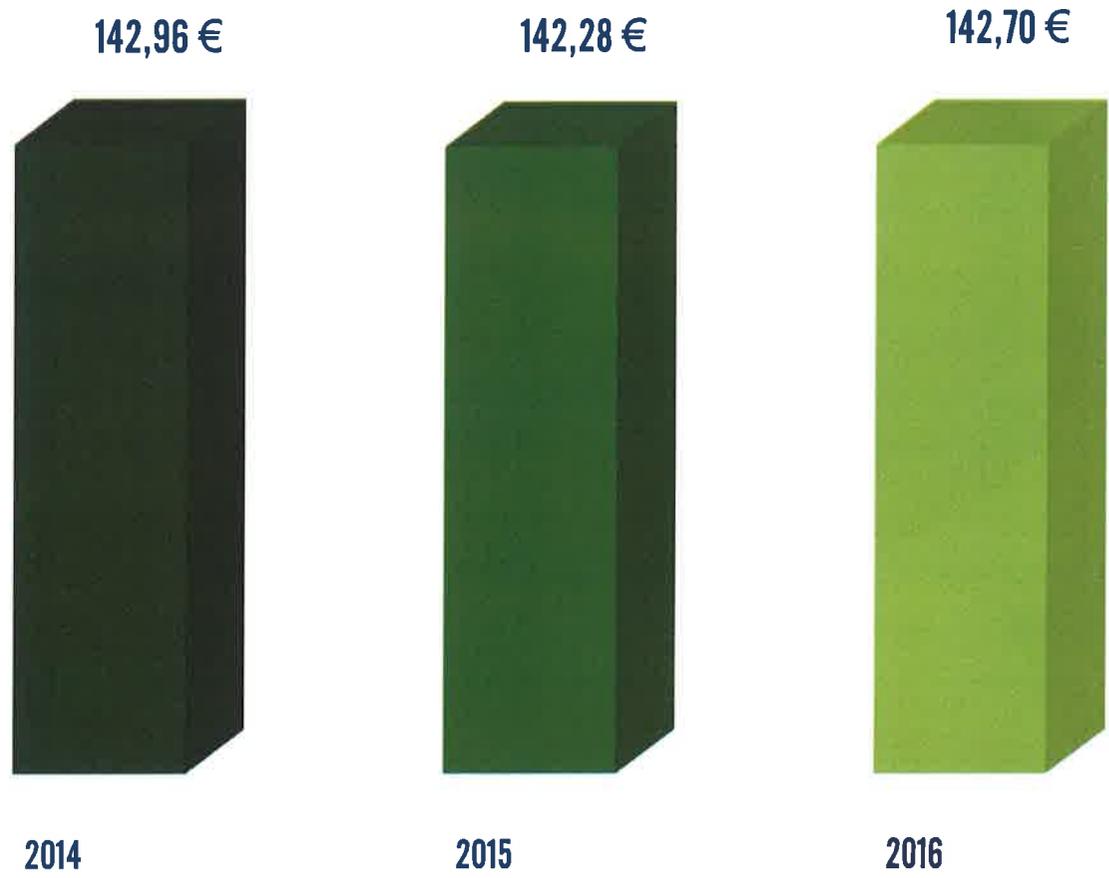


Le produit des impositions directes par habitant a légèrement diminué car le nombre d'habitants est en hausse, et la part des contributions par rapport aux autres types de recettes a baissé.

Euros/habitants



Recettes réelles de fonctionnement par habitant



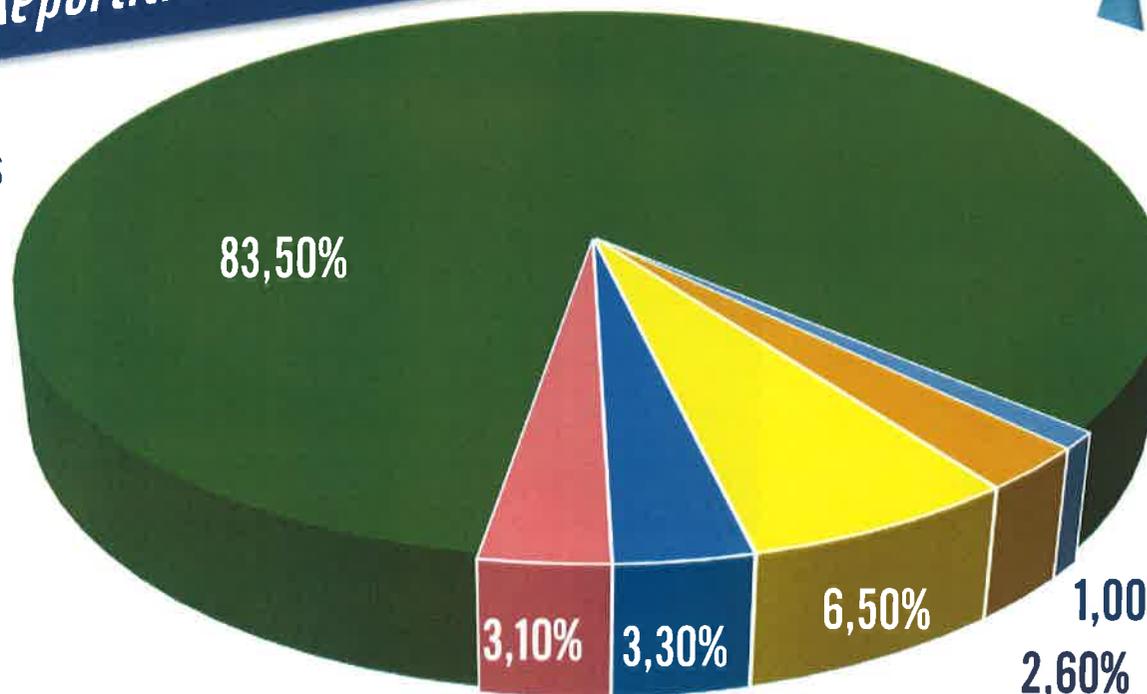
Répartition des recettes



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2016
IMPÔT SUR LES REVENUS
DE L'ANNÉE 2015

Contributions



Produits des services

Vente de produits

Redevance spéciale

Subventions

Soutiens des Eco-organismes

Les contributions ne représentent plus que 83,5 % des recettes, contre 87 % en 2015, en raison d'une hausse des soutiens d'Eco-Emballages suite à l'extension des consignes de tri, et des recettes de vente de matériaux.

REDEVANCE SPECIALE

- La redevance spéciale est payée par toutes les entreprises et collectivités qui disposent d'un volume hebdomadaire collecté supérieur à 2000 litres.



- Le tarif est de 0,0173 euros/litre

- En 2016, 228 entreprises ont été concernées, ce qui a représenté une recette de 460 545,88 €

- 9 collectivités, ont été concernées, ce qui a représenté une recette de 60 394,73 €

TOTAL DES ENTREPRISES ET COMMUNES = 520 940,61 €

Chapitre 4 : PROPRETE URBAINE

Le SIVOM propose des prestations de nettoyage des voiries et espaces publics à la carte pour ses communes adhérentes et d'autres clients. En 2016, le service Propreté Urbaine a pris en charge plus de 450 kilomètres de voies sur 14 communes et a éliminé 1 414 tonnes de déchets. Son objectif : optimiser les coûts grâce à la mutualisation des moyens humains et matériels. Depuis le 1^{er} janvier 2016, la commune de Brie-Comte-Robert a adhéré à la Section Propreté Urbaine.



1) Données Générales

COMMUNES	Balayage	Lavage	Ramassage des Visibles et vidage des corbeilles	Désherbage	Salage	Ramassage des feuilles	Cours d'école
BOUSSY-SAINT-ANTOINE	X		X		X	X	X
BRUNOY	X		X			X	X
CROSNE	X	X	X			X	X
EPINAY-SOUS-SENART	X					X	
QUINCY-SOUS-SENART	X				X	X	
MANDRES-LES-ROSES	X		X		X		
MAROLLES-EN-BRIE	X				X	X	X
PERIGNY-SUR-YERRES	X						
SANTENY	X	X					
VILLECRESNES	X						
BRIE-COMTE-ROBERT	X						
CHEVRY-COSSIGNY	X						
SERVON	X						X
VAERNNES-JARCY	X				X		
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'OREE DE LA BRIE	X						



2) Le nettoyage des voies et des espaces publics



Balayage des voies accompagné du souffleur



Lavage des rues



Ramassage des visibles et
vidage des corbeilles
à papiers



Nettoyage spécifique
des cours d'écoles



Lavage des colonnes
à verre

3) Les prestations complémentaires



Ramassage saisonnier et mécanisé des feuilles mortes
La campagne de ramassage dure 2 mois à l'automne.



Désherbage des trottoirs

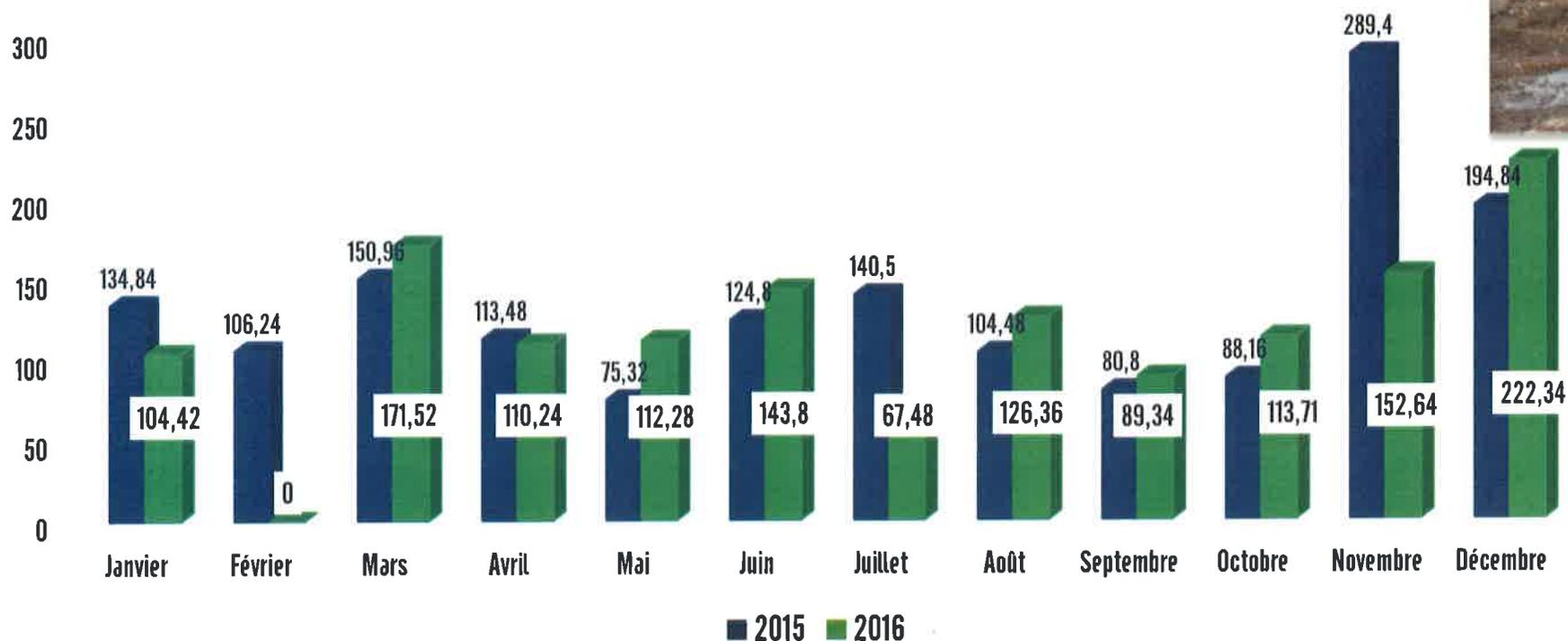


Déneigement des voies de circulation et des trottoirs. Veille météorologique et interventions préventives et curatives de salage

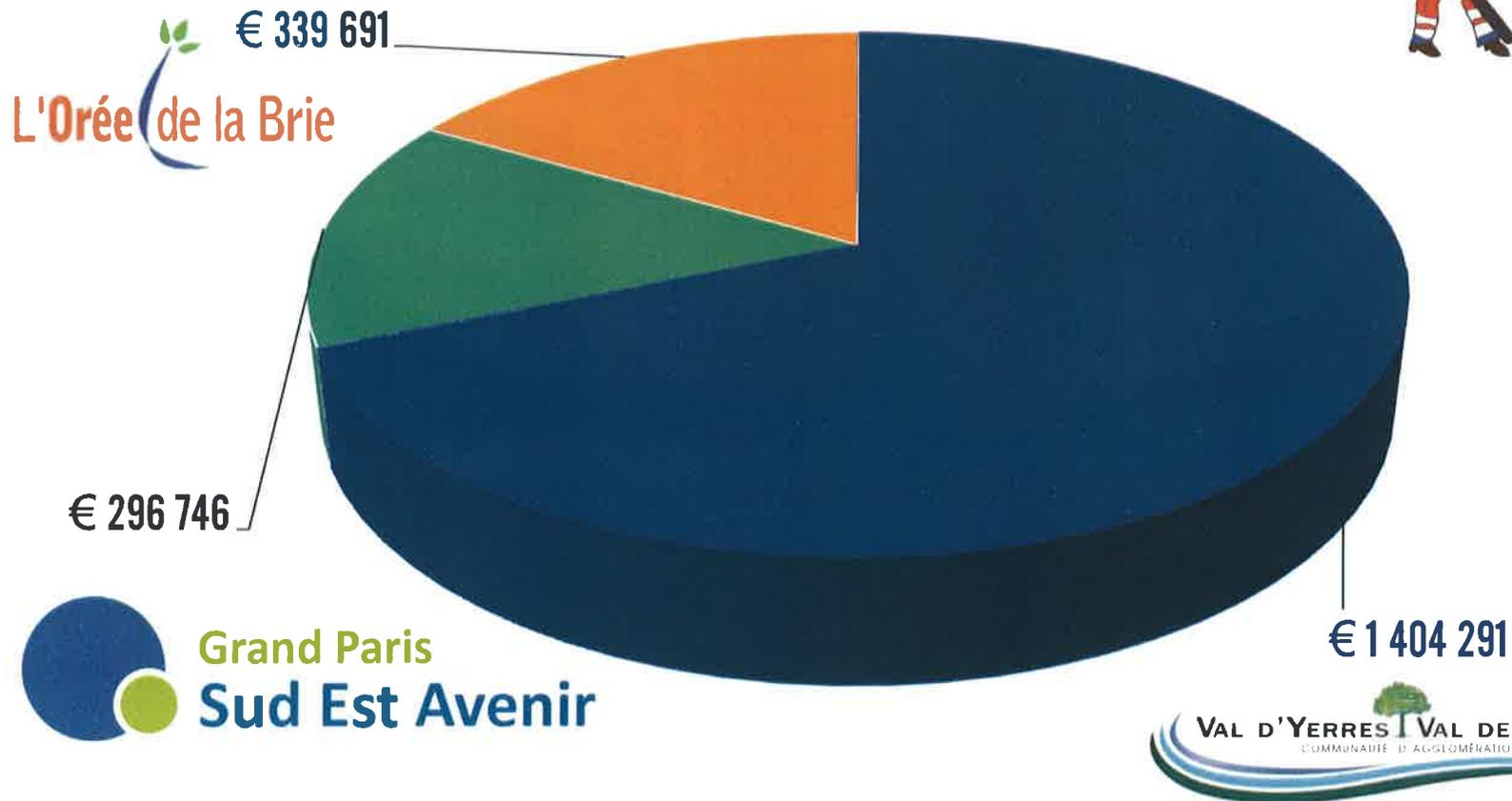
Le traitement des déchets de balayage

Les déchets de balayage sont stockés dans des installations spécifiques à la déchetterie. Ces déchets sont envoyés mois par mois dans un centre de traitement géré par la société COLLECTISABLE, qui recycle les matériaux inertes, les déchets organiques sous forme de compost et qui élimine les hydrocarbures.

tonnes

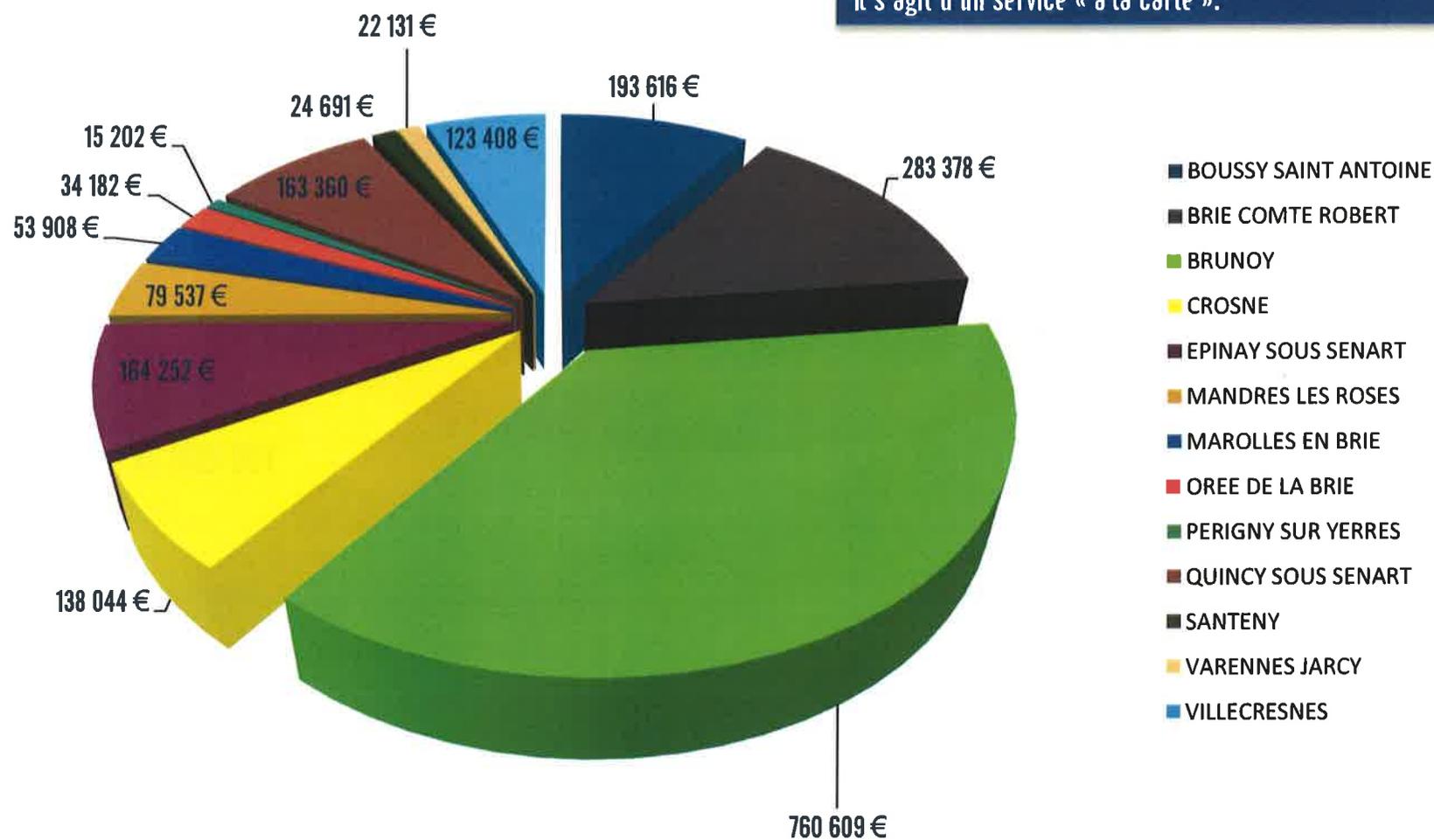


Répartition des charges entre adhérents pour l'année 2016



Répartition des charges par commune pour l'année 2016.

Le volume de prestations est différent selon les communes car il s'agit d'un service « à la carte ».



Les tarifs n'ont pas augmenté depuis 2012.



	Tarifs 2016
AGENT/JOUR	172,85 €
BALAYEUSE SUR CHASSIS/JOUR	570,35 €
LAVEUSE/JOUR	571,17 €
MINI BALAYEUSE/JOUR	452,42 €
BALAYEUSE DE TROTTOIR/JOUR	314,53 €
TRIPORTEUR/JOUR	225,66 €
SOUFFLEUR/JOUR	17,03 €
FOURGON/JOUR	266,25 €
CAGE A FEUILLES/JOUR	337,99 €
SCOOTER A DEJECTIONS CANINES/JOUR	223,57 €

Les tarifs du salage

Part fixe

Le tarif forfaitaire couvre la période d'astreinte suivant la répartition des kilomètres de voirie concernés par commune.

Communes	Forfait pour la période hivernale
Boussy-Saint-Antoine	13 210,91 €
Brunoy	7 452,31 €
Mandres-les-Roses	7 113,57 €
Marolles-en-Brie	4 064,89 €
Quincy-Sous-Sénart	13 549,65 €
Varenes-Jarcy	6 774,82 €



Ces prix comprennent la rémunération des agents en astreinte, l'amortissement du matériel dédié et les frais de structure. Les communes s'engagent pour une durée de 3 ans à travers l'établissement d'une convention.

Part variable

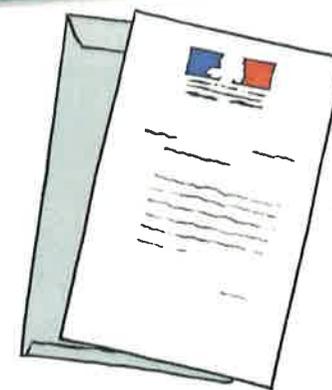
En 2016, aucune prestation de salage n'a été nécessaire car l'hiver a été doux.



Le Comité Syndical s'est réuni 4 fois en 2016, le quorum a toujours été atteint.

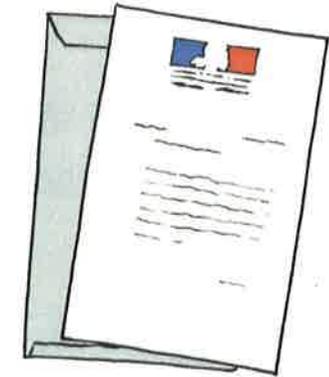
Les 28 délibérations proposées ont toutes été adoptées à l'unanimité .

Le 17 février 2016



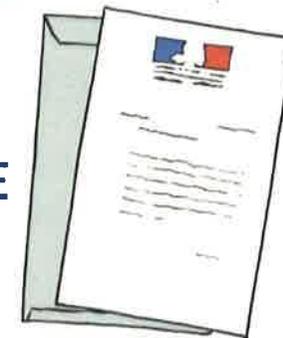
-  **Pour approuver les Comptes Administratifs 2015 et les Comptes de Gestion des sections ordures ménagères et propreté urbaine.**
-  **Pour affecter les résultats de l'exercice 2015 des sections ordures ménagères et propreté urbaine.**
-  **Pour adopter le Budget Primitif de l'exercice 2016 des sections ordures ménagères et propreté urbaine.**
-  **Pour répartir les charges entre les communes des sections ordures ménagères et propreté urbaine.**
-  **Pour approuver l'avenant de prolongation de durée du marché public de géolocalisation des véhicules du SIVOM**
-  **Pour lancer une consultation pour des prestations de formation professionnelle du personnel.**

Le 22 juin 2016



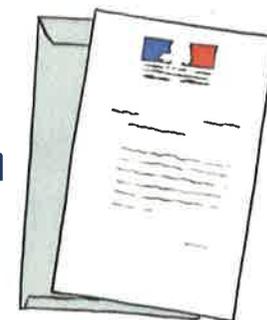
- ➔ **Pour adopter le rapport d'activité 2015 du SIVOM.**
- ➔ **Pour accepter la demande d'adhésion de la commune de COMBS-LA-VILLE à la section Propreté Urbaine**
- ➔ **Pour fixer les tarifs de prestation de salage à compter du 1^{er} octobre 2016**
- ➔ **Pour décider d'appliquer en cas de panne du système de pesées, une tarification basée sur le volume des dépôts, par type de déchets.**
- ➔ **Pour proposer une convention d'échanges SIVOM / SMITOM**
- ➔ **Pour modifier les délégations confiées au Président et au bureau syndical**
- ➔ **Pour accepter la demande d'affiliation volontaire de la commune de PLAISIR et de la communauté urbaine Grand Paris Seine-et-Oise, au CIG de la grande couronne Ile de France.**

Le 30 septembre 2016

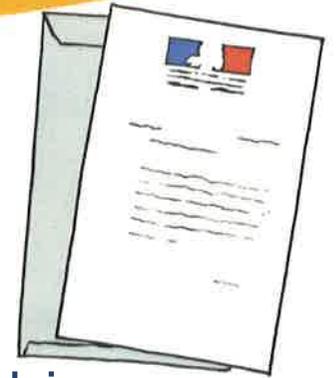


- ➔ **Pour accepter l'adhésion de la communauté d'agglomération GRAND PARIS SUD-SEINE-ESSONNE-SENART à la section « Ordures Ménagères » pour les communes de COMBS-LA-VILLE et MOISSY-CRAMAYEL.**
- ➔ **Pour accepter l'adhésion de la communauté de Communes de l'Orée de la Brie pour les communes de SERVON et de VARENNES-JARCY à la section « Ordures Ménagères ».**
- ➔ **Pour accepter l'adhésion du Territoire GRAND PARIS SUD EST AVENIR à la section « Ordures Ménagères » pour les communes de MANDRES-LES-ROSES, MAROLLES-EN-BRIE, PERIGNY-SUR-YERRES, SANTENY et VILLEGRESNES.**
- ➔ **Pour autoriser le lancement de la procédure d'attribution du contrat de Concession de Travaux et Service Public pour l'exploitation du centre de traitement par tri-méthanisation-compostage.**
- ➔ **Pour décider d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'association « SIVOM FOOTBALL CLUB » d'un montant de 2 000 €.**

Le 14 décembre 2016



- ➔ **Pour adopter les décisions modificatives N°1 de la section ordures ménagères et de la section Propreté Urbaine.**
- ➔ **Pour décider de verser une indemnité de conseil au receveur municipal au titre de l'année 2016**
- ➔ **Pour décider les admissions en non-valeur et en créances éteintes des produits irrécouvrables pour un montant de 3 403,35 € en section « Ordures Ménagères »**
- ➔ **Pour accepter l'adhésion de la commune de MANDRES-LES-ROSES à la section « Propreté Urbaine »**
- ➔ **Pour accepter l'adhésion de la commune de MAROLLES-EN-BRIE à la section « Propreté Urbaine »**



- ➔ **Pour accepter l'adhésion de la commune de PERIGNY-SUR-YERRES à la section « Propreté Urbaine »**
- ➔ **Pour accepter l'adhésion de la commune de SANTENY à la section « Propreté Urbaine »**
- ➔ **Pour accepter l'adhésion de la commune de VILLECRESNES à la section « Propreté Urbaine »**
- ➔ **Pour accepter l'adhésion de la Communauté d'Agglomération VAL d'YERRES – VAL DE SEINE à la section « Ordures Ménagères » pour les communes de BOUSSY-SAINT-ANTOINE, BRUNOY, CROSNE, EPINAY-SOUS-SENART, QUINCY-SOUS-SENART et YERRES.**
- ➔ **Pour adopter les Orientations Budgétaires 2017 pour la section « Ordures Ménagères » et « Propreté Urbaine ».**

Le Bureau Syndical s'est réuni 9 fois et a adopté 38 délibérations, toutes à l'unanimité.

38 délibérations



La commission d'Appel d'Offres s'est réunie 9 fois et a attribué 21 marchés.

21 marchés



Les instances représentatives du personnel (Le Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de travail, le Comité Technique Paritaire, le Comité d'Entreprise et le Comité d'Œuvres Sociales) se sont réunies 13 fois et ont abordé 125 sujets ou questions.

125 sujets

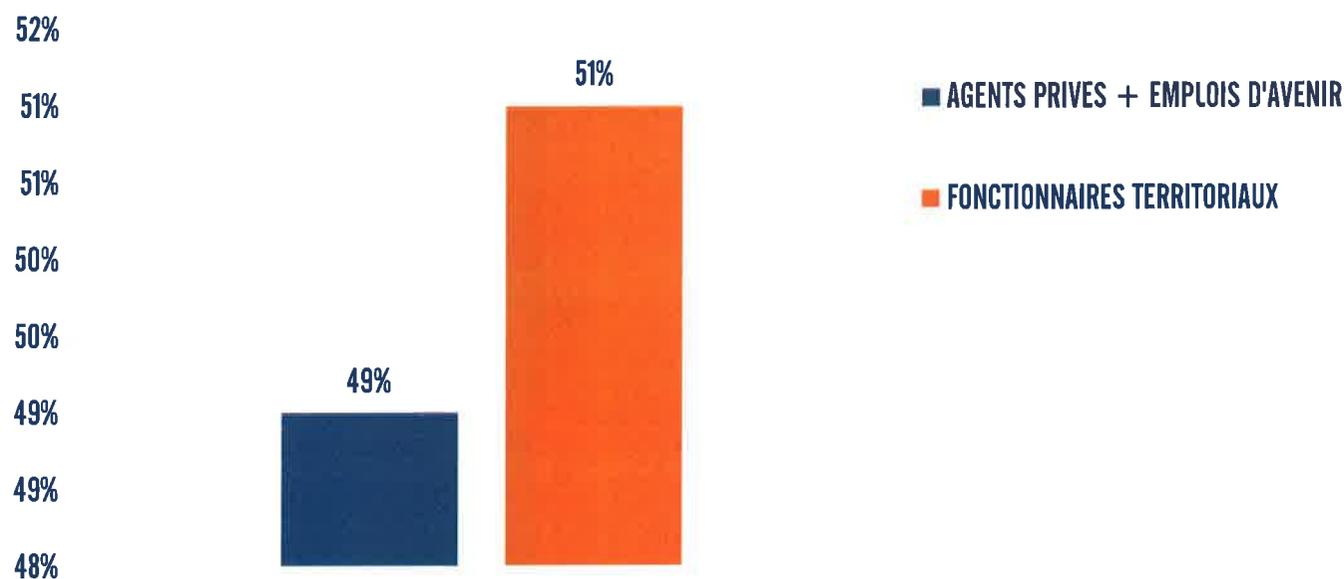


7 Comités de pilotage des collectes

Le Comité de Pilotage des collectes s'est réuni 7 fois en 2016 et a notamment travaillé sur :

- *Le plan de relance Eco-Emballages*
- *L'extension des consignes de tri d'emballages plastiques et aluminium*
- *La généralisation de la collecte des bacs jaunes une fois par semaine dans les collectifs*
- *Le remplacement des bacs jaunes de 120 litres par des plus grands modèles*
- *Le remplacement et le déploiement des colonnes à verre*
- *Le développement du réseau de colonnes à linges, textiles et chaussures*

L'effectif en 2016 était de 201 Equivalents-Temps-Plein (ETP), soit 6 ETP de plus qu'en 2015.



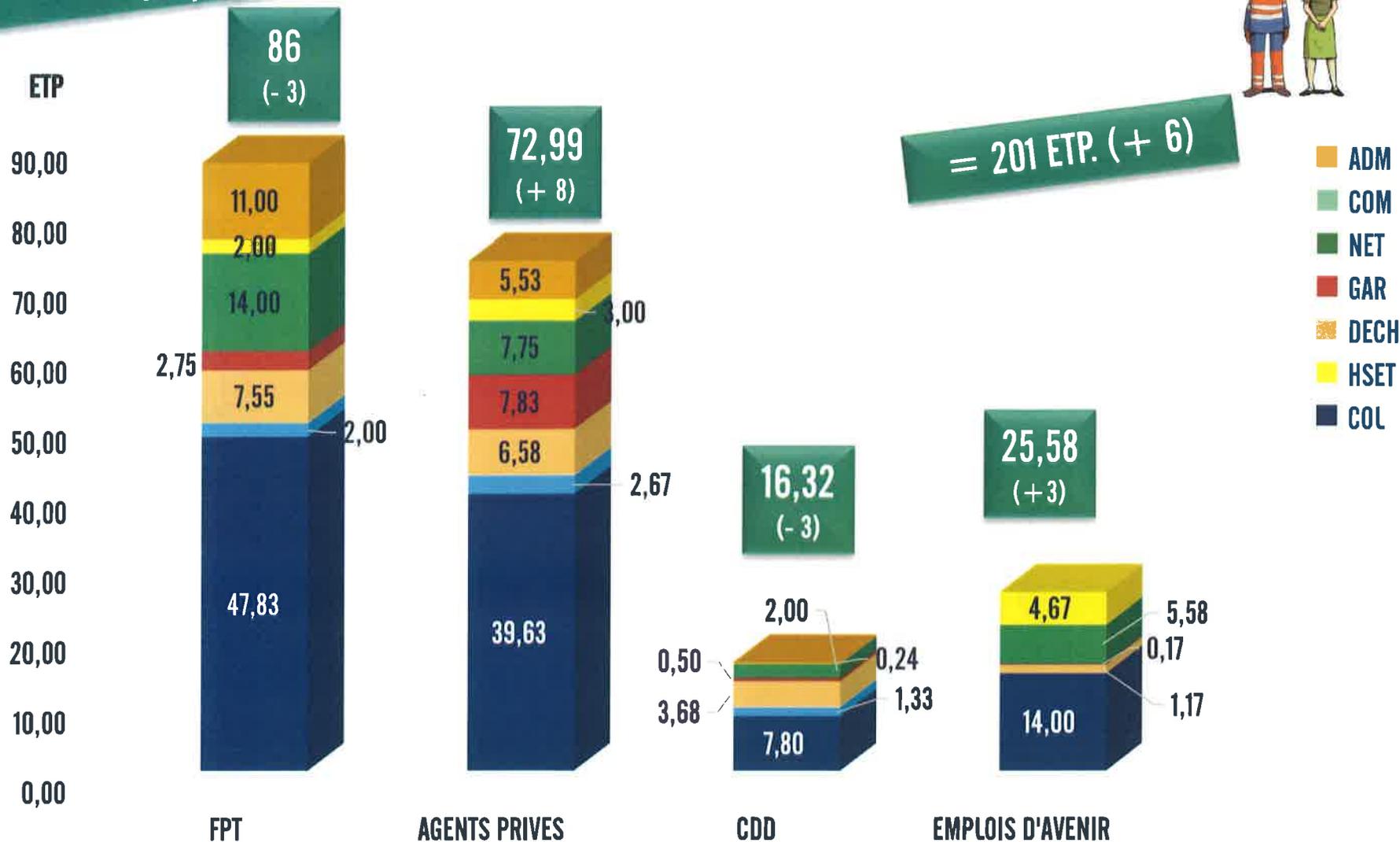
L'effectif moyen d'agents privés avec les emplois d'avenir représentent 49 % de l'effectif.

L'effectif moyen d'agents fonctionnaires et agents à Contrat à Durée Déterminés non titulaires est de 51 %.

- + 8 ETP privés
- + 3 ETP emplois d'avenir

LA GESTION DU PERSONNEL

Effectifs 2016 en équivalents temps plein





**Collecte en porte à porte
et points d'apport
volontaire**

109,26 ETP
(39,63 privés, 47,83
fonctionnaires, 7,80 CDD et
14 emplois d'avenir)



Déchetteries

18,98 ETP
(6,58 privés, 7,55
fonctionnaires, 3,68 CDD et
1,17 emploi d'avenir)



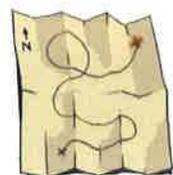
Propreté Urbaine

30,10 ETP
(7,75 privés, 14 fonctionnaires,
2,77 CDD et 5,58 emplois
d'avenir)



Garage

11,25 ETP
(7,83 privés et
2,75 fonctionnaires)



**Hygiène, Sécurité,
Environnement, Travaux**

6 ETP
(2,67 privés, 2 fonctionnaires
et 1,33 CDD)



**Direction Générale,
Exploitation, Finances,
Comptabilité, Ressources
Humaines et
Administration Générale**

15,77 ETP
(5,33 privés, 10 fonctionnaires
et 0,24 CDD)

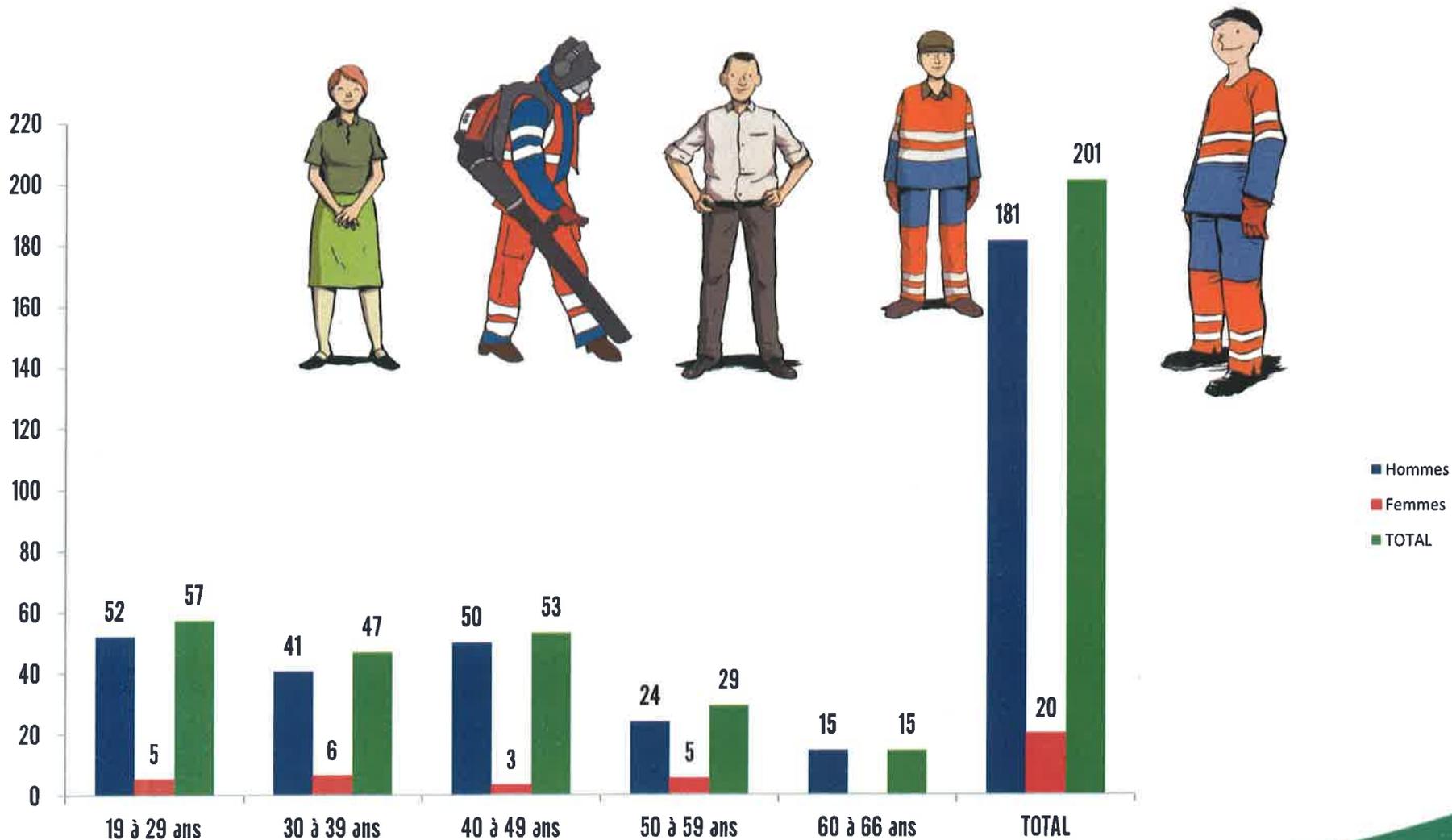


Communication

9,67 ETP
(3 privés, 2 fonctionnaires
et 4,67 emplois d'avenir)

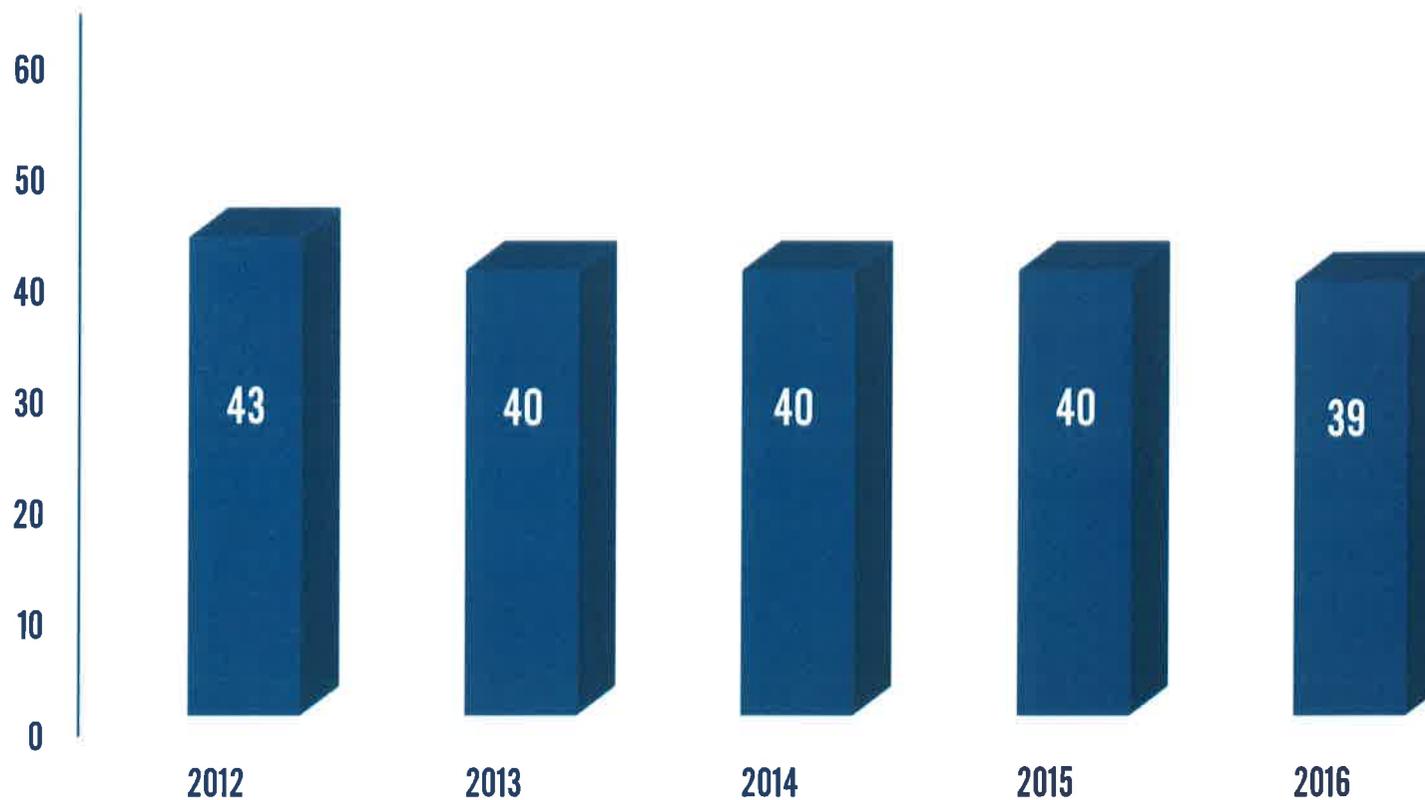
Les hommes représentent 90 % de l'effectif et les femmes 10 %.

Nombre d'agents ■ = Femme ■ = Homme

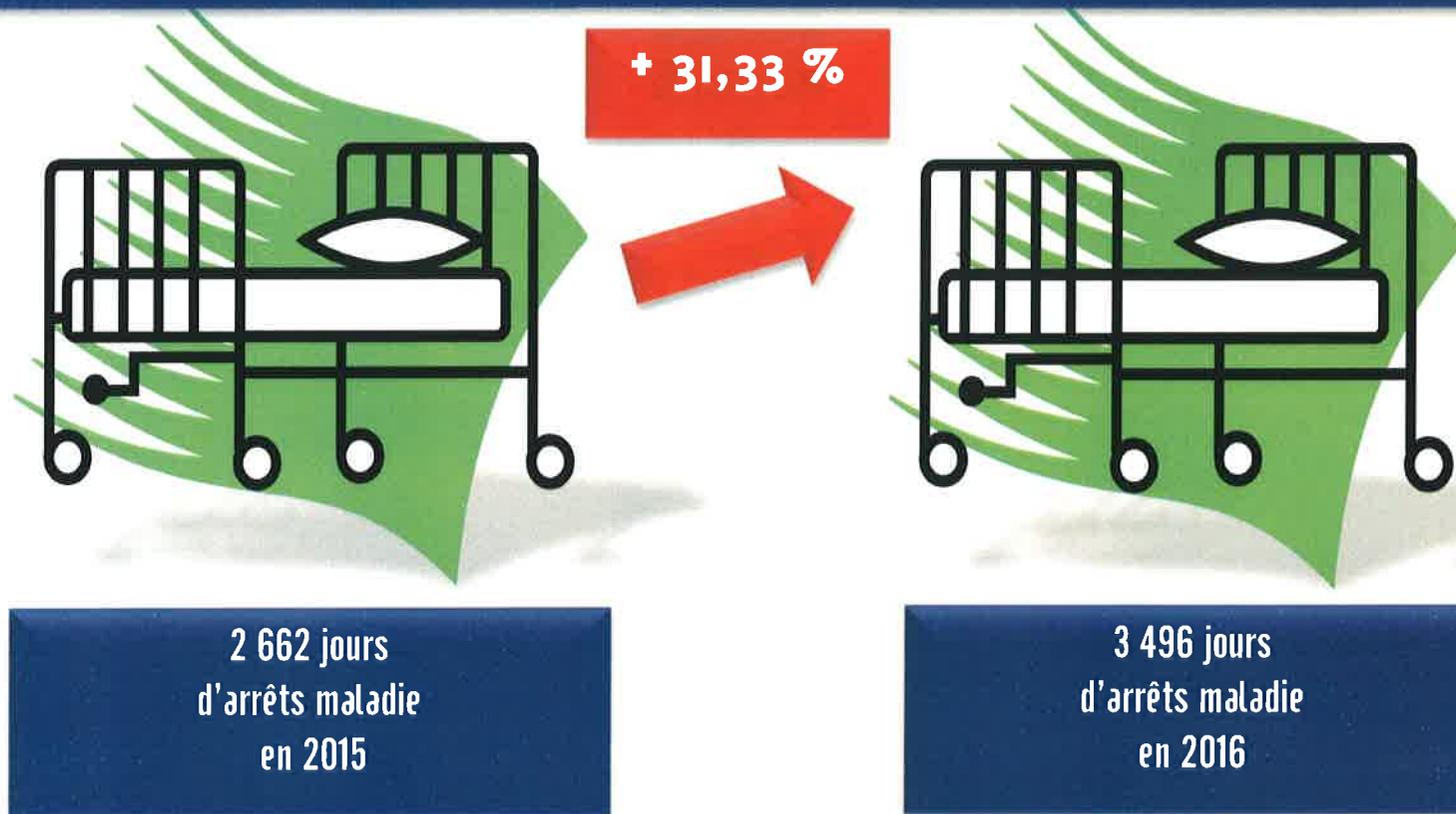


Suite à de nombreux départs en retraite, le remplacement des agents s'opère depuis 2013 avec le dispositif « Emplois d'Avenir », réservé aux moins de 26 ans, ce qui a stabilisé puis rajeuni la moyenne d'âge.

MOYENNE D'ÂGE



Le nombre de jours d'arrêts maladie a augmenté en 2016, conformément à la tendance nationale observée dans les Collectivités Territoriales. Au SIVOM, cela s'explique par des absences surtout constatées chez les plus jeunes, avec le dispositif Emplois d'Avenir.



On a compté 6 accidents de plus en 2016 qu'en 2015, survenus avec des agents jeunes et moins expérimentés. Les formations et les contrôles ont été renforcés pour éviter les risques.

nombre
d'accidents

60
50
40
30
20
10
0



2014



2015



2016



L'absentéisme global a augmenté, en raison notamment d'une recrudescence de jours d'arrêts injustifiés, maladie et accidents, chez les plus jeunes. Il a été décidé de limiter le recours au dispositif Emploi d'Avenir, pour équilibrer la composition du personnel.



9,67 %

11,87 %

9,20 %



2015

2016

2015

Absentéisme

Moyenne Nationale Activité Collecte Déchets

Annexe 3

L'entretien des véhicules

En 2016, le programme de renouvellement du parc s'est poursuivi avec le remplacement de 2 véhicules.

*Le parc compte
93 véhicules*



23 camions benne à
chargement arrière
(1 remplacé)



3 camions benne à
encombrants et
1 camion DIB



1 mini-benne



15 camions benne à
chargement latéral



9 engins



11 balayuses - laveuses
et mini balayuses
(1 balayuse remplacée)



4 camions polybennes et
2 camions grue pour les
colonnes aériennes et enterrées
(1 camion grue remplacé)

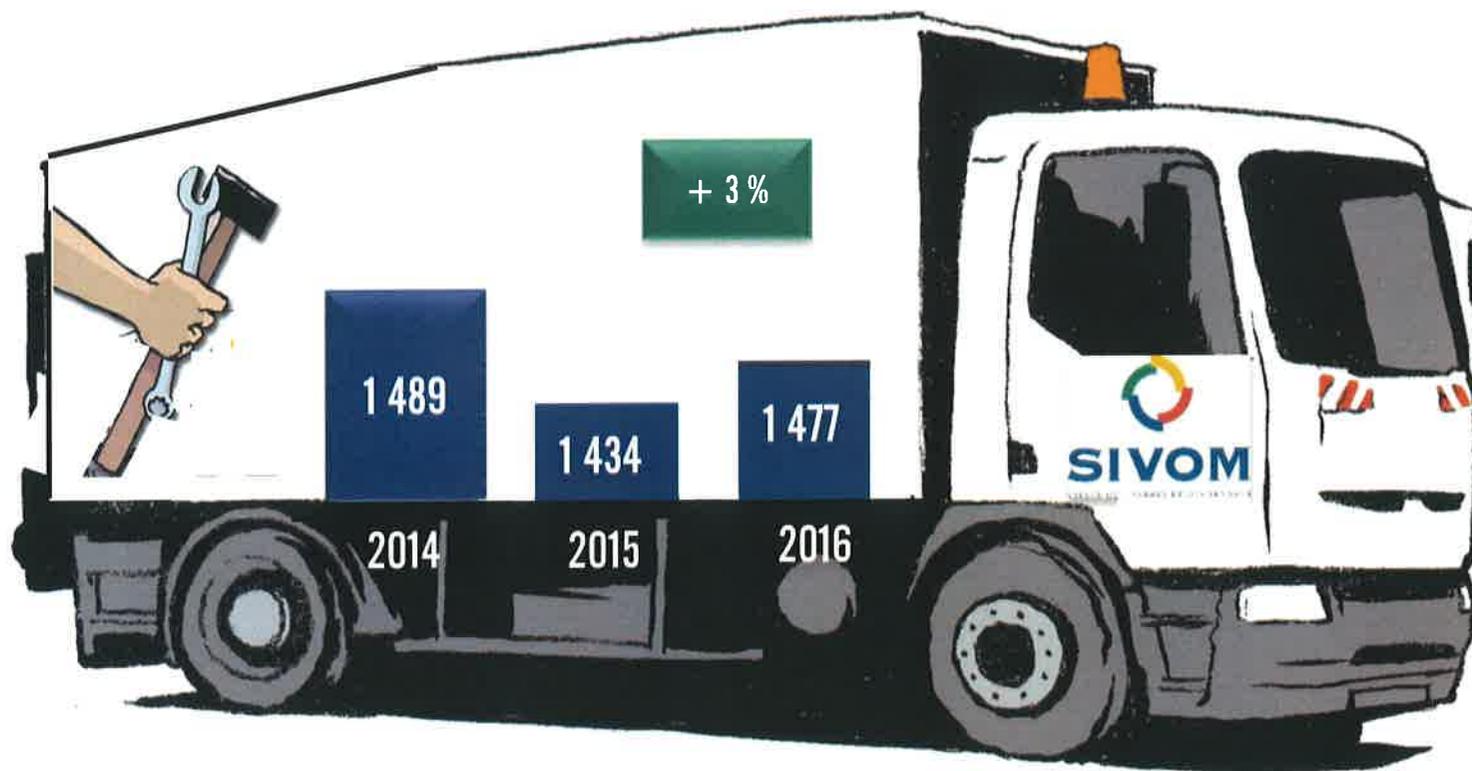


Un scooter à déjections canines et une
remorque plateau



22 véhicules
utilitaires et de services
(3 remplacés)

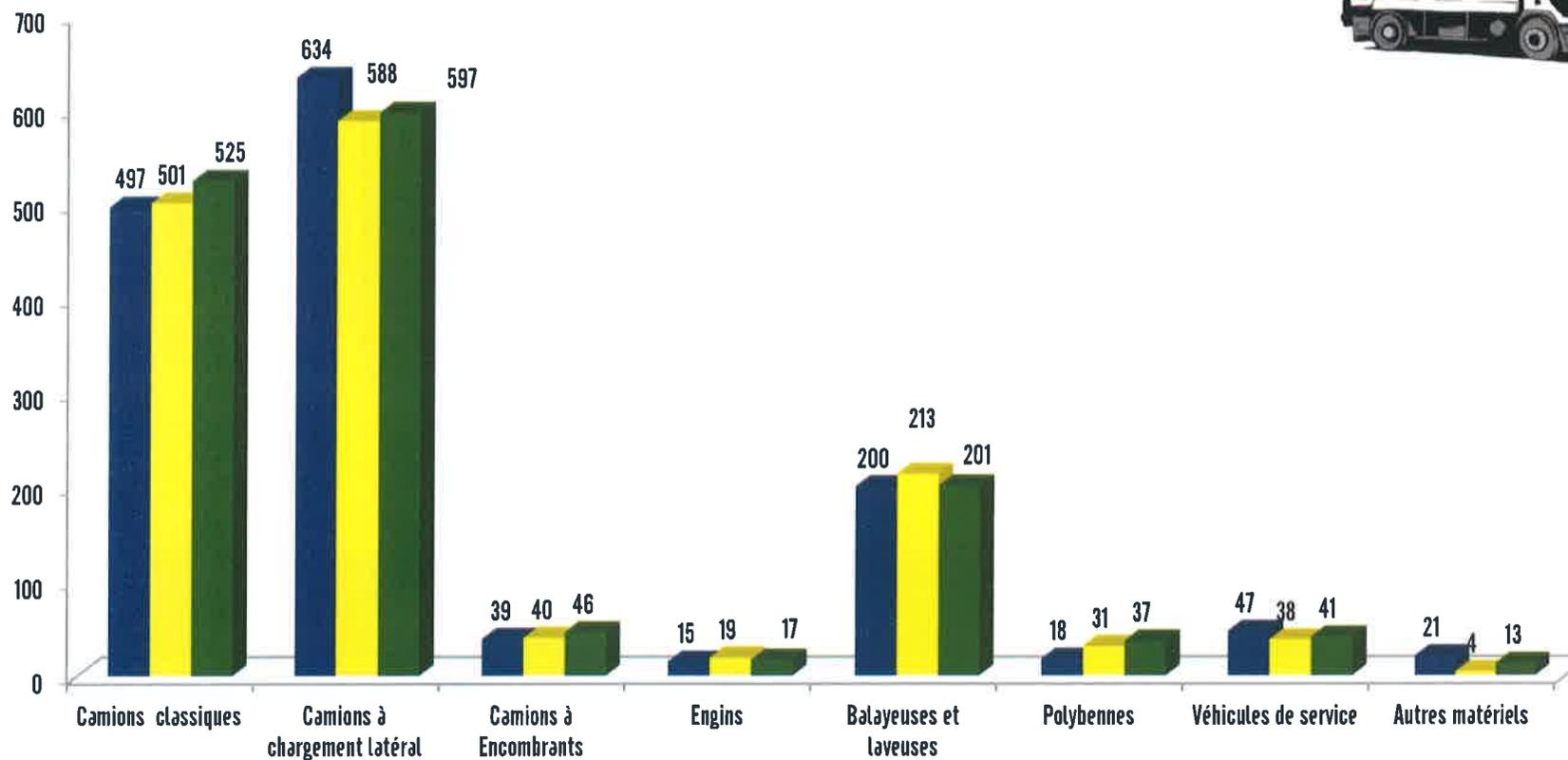
Le nombre d'interventions nécessaires par le garage a augmenté de 3 % en 2016 suite à la prise de conscience des chauffeurs qui sont plus attentifs aux petites pannes de leur véhicule.



Ce sont toujours les camions-benne à chargement latéral qui tombent le plus en panne, et qui représentent 60 % des interventions. Les interventions ont légèrement augmenté sur tous les autres véhicules à part les balayeuses et les engins ou une baisse est constatée.



Nombre d'interventions



2014

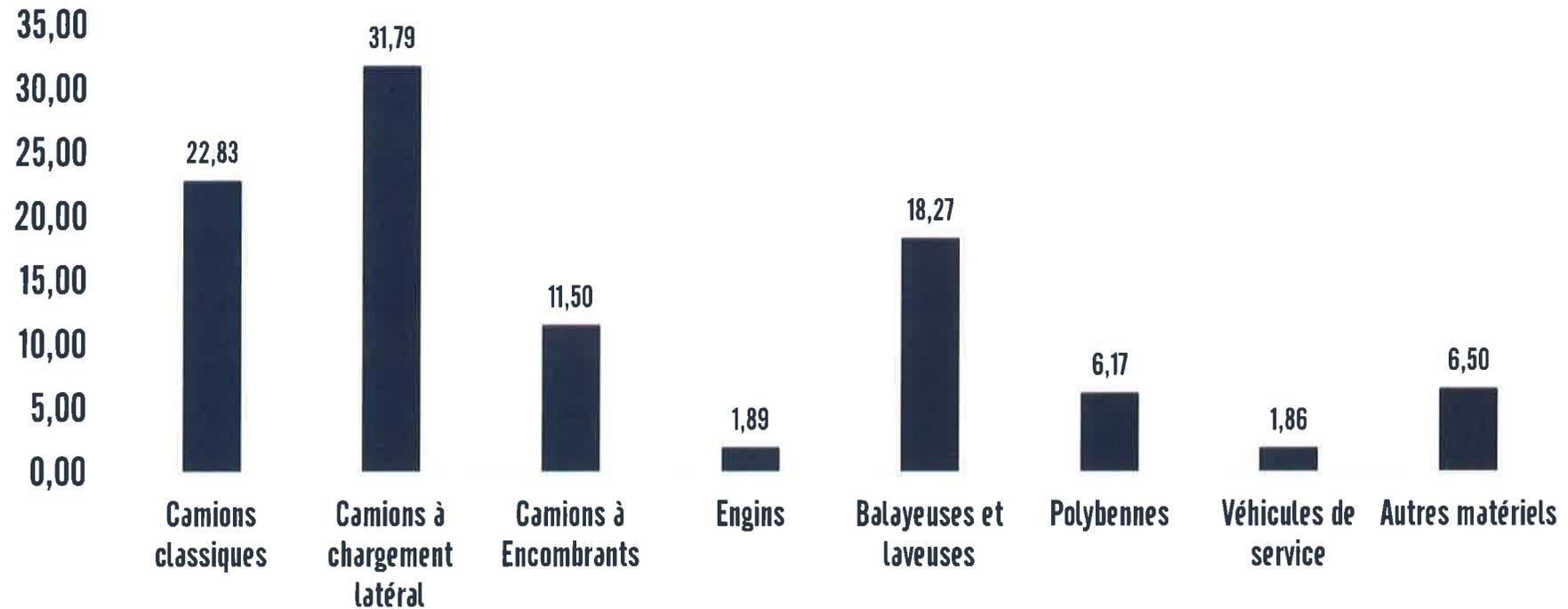
2015

2016

En 2016, ce sont toujours les camions-bennes à chargement latéral, les camions classiques et les balayeuses et laveuses qui ont nécessité le plus d'interventions par véhicule.



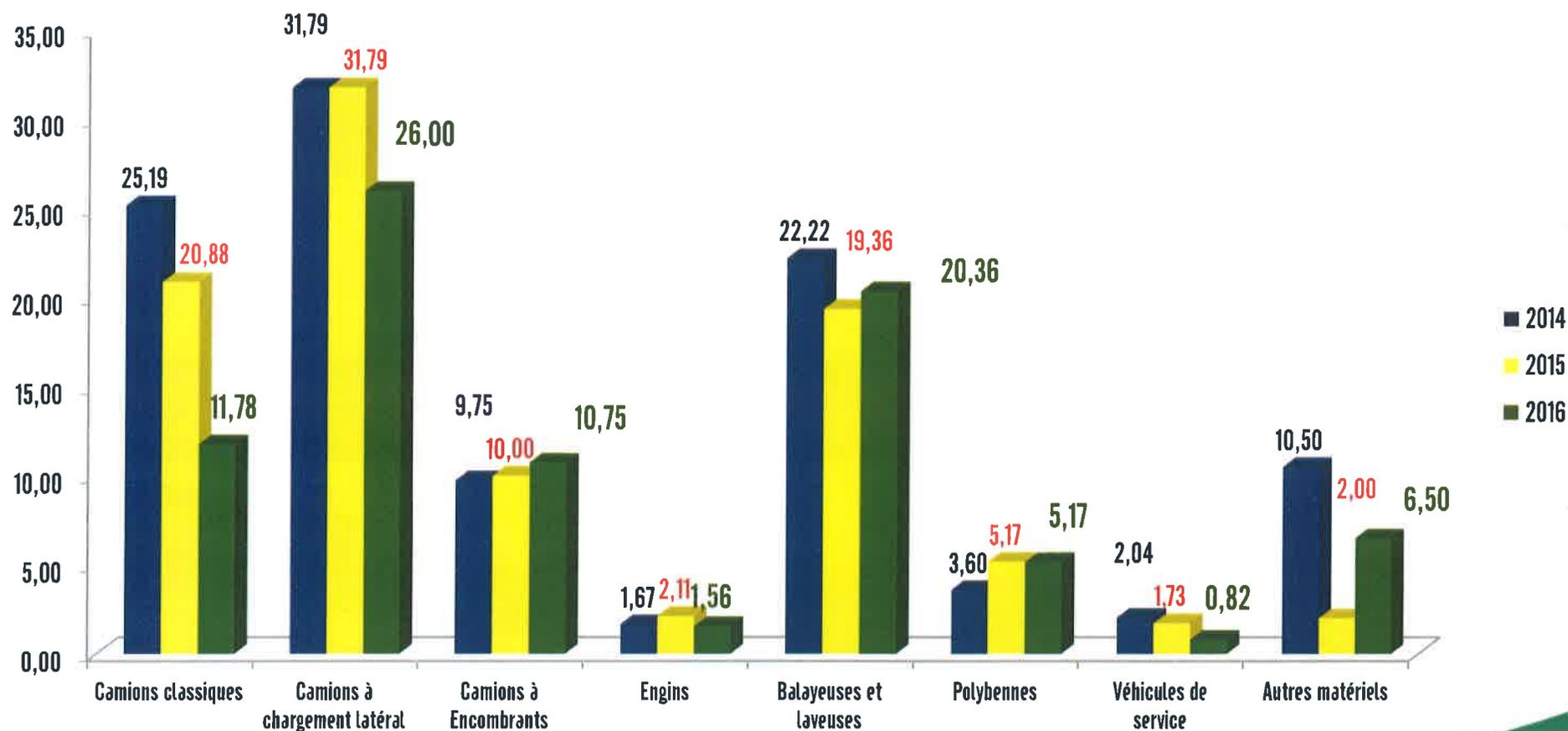
Nombre d'interventions
par véhicule



Ce sont les camions à chargement latéral qui ont nécessité les immobilisations les plus longues, en raison de la complexité des pièces concernant les bras-robots, mais une gestion des stocks optimisée et le recrutement de nouvelles compétences au garage ont permis de réduire les immobilisations.. Une diminution est constatée concernant les camions-benne classiques.



Jours d'immobilisations
par véhicule



Annexe 4

Avec un total de 149 773 bacs en service, le parc a augmenté de + 0,85 % (+ 1 257 bacs) essentiellement en raison du déploiement de nouvelles habitations.



149 773 bacs

61 813

48 814

35 827

779

2 540



**Bacs verts
à résiduels**

**Bacs jaunes
à emballages
et papier**

**Bacs marron
à végétaux**

**Bacs bleus
entreprises**

**Bacs blancs
à verre**

11 049 bacs ont été remplacés (7,38 % du parc), notamment les bacs jaunes de 120 litres par des modèles plus grands pour accompagner l'extension des consignes de tri des emballages plastique et du papier.

Remplacements

1 218



1,97 %
du parc

**Bacs verts
à résiduels**

9 537



19,54 % du
parc

**Bacs jaunes
à emballages
et papier**

229



0,64 %
du parc

**Bacs marron
à végétaux**

10



1,28 % du
parc

**Bacs bleus
entreprises**

55



2,17% du parc

**Bacs blancs
à verre**

Dans certains cas, les bacs n'ont pas besoin d'être remplacés, ils peuvent être réparés par le changement du couvercle ou des roues.
En 2016, 3 283 bacs ont fait l'objet d'une réparation (2,19 %).

Réparations



2 237

367

594

68

17



3,62 %
du parc



0,75 % du
parc



1,66 %
du parc



8,73 % du
parc



0,67 % du
parc

Bacs verts
à résiduels

Bacs jaunes
à emballages
et papier

Bacs marron
à résiduels

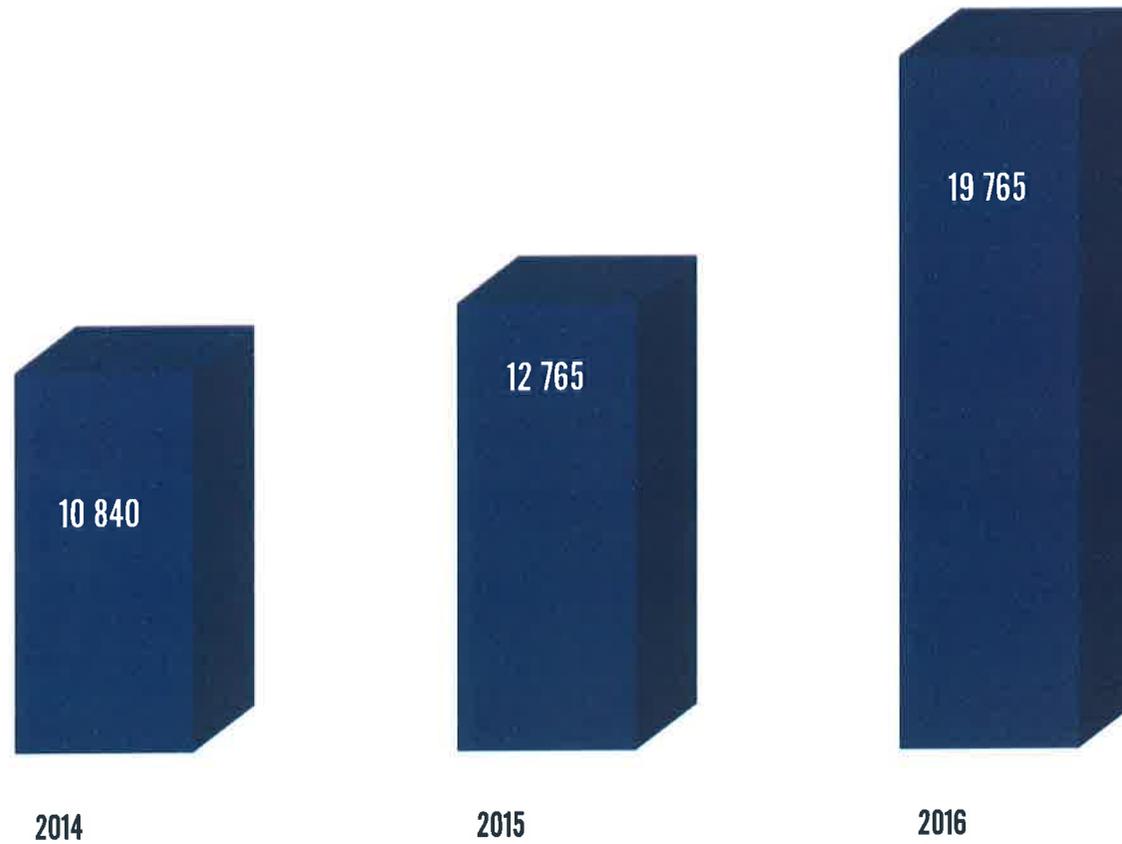
Bacs bleus
entreprises

Bacs blancs
à verre

En 2016, 19 765 interventions de livraison, remplacement ou réparation ont été réalisées par le prestataire CITEC Environnement comprenant le remplacement des bacs jaunes par des modèles plus grands.

Nombre d'interventions

20000
18000
16000
14000
12000
10000
8000
6000
4000
2000
0





**Inondation de la déchetterie
de Varennes-Jarcy
le 31 mai 2016**



Crue dans les communes



**Inauguration le
19 novembre 2016 de
« La Méthaniserie »
l'Unité Francilienne de
Tri-Méthanisation-
Compostage**



**Extension des consignes
de tri des emballages,
plastiques et aluminium**



**Déploiement des nouvelles
colonnes à verre**

afaq

**ISO 14001
OHSAS 18001**

**Environnement
Sécurité**

AFNOR CERTIFICATION

**Reconduction des
certifications ISO 14001 et
OHSAS 18001**



11^{ème} Etats Généraux de la méthanisation à Varennes-Jarcy



Organisation des 11^{èmes} recyclades, journée portes ouvertes.



7^{ème} ECO-CONCERT
150 personnes ont pu assister au spectacle gratuitement en apportant un appareil électrique usagé soit 400 kg de DEEE collectés.



**Concours de piles
Inter-écoles**
1,5 tonnes de piles collectées sur
Combs-la-Ville, Moissy-Cramayel
et Yerres



**Tournée des centres de loisirs pendant
les vacances scolaires avec le jeu
Poubel'quizz**



**Opération « Adopte un bec, des poules pour
réduire les déchets »**
800 poules vendues



Opération « chantons le tri ! » avec les élèves de 7 classes de 4 communes, Combs-la-Ville, Moissy-Cramayel, Varennes-Jarcy et Périgny-sur-Yerres.
spectacle : vendredi 8 avril 2016, à Combs-la-Ville, pour réunir cette chorale avec 600 spectateurs.



17 Visites du Centre de Traitement par des délégations étrangères, des élus, des écoles.
(448 personnes)

Acte à classer**2509-2018****1**

En préparation

2En attente retour
Préfecture**3**> **AR reçu** <**4**

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2018-02-16T10-25-27.00 (MI209659110)**Identifiant unique de l'acte :**094-219400488-20180213-2509-2018-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** Rapport d'activité du SIVOM 2016**Date de décision :** 13/02/2018**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes**Acte :** [2509-2018 Rapport SIVOM 2016.PDF](#) **Multicanal :** Non**Pièces jointes :** [2509-2018 Annexe.PDF](#) **Type PJ :** 21_RP -
présentation Rapport de

Classer

Annuler

PréparéDate **16/02/18** à **10:25**Par **MARQUES Christine****Transmis**Date **16/02/18** à **10:25**Par **MARQUES Christine****Accusé de réception**Date **16/02/18** à **10:32**